

1975



F.BACA



PEUGEOT

VOTRE CONCESSIONNAIRE

Ets F. DESRUES

29 à 33 BI J.-Kennedy

91 - Corbeil-Essonnes

Téléphone 496.23.49 et 46.03

Service ventes ouvert dimanche matin :
de 9 h 30 à 12 h 30

GARANTIE TOTALE POUR TOUS
VOS _____

DÉMÉNAGEMENTS

TRANSPORTS

MAURICE LEBLANC



55, Rue Jean-Jaurès

91540 — MENNECY

Tél. : 498-01-16

CAFE-RESTAURANT

DE LA GARE

*Vous êtes venus
vous reviendrez
pour bien boire
et bien manger*

chez RENÉ

Téléphone : 498.00.70

91540 — MENNECY

CHARCUTERIE FINE

COMESTIBLES

CUISINE

PLAT DU JOUR

ROTISSERIE

R. HUET

6, place de la Mairie 91540 MENNECY

Téléphone : 498.00.61

A L'OCCASION DE
VOS CÉRÉMONIES
FAITES CONFIANCE
A NOTRE MAISON

FERMÉ LE LUNDI



Depuis dix ans, vous avez donné et renouvelé, à maintes reprises, votre confiance au conseil municipal de notre commune que j'ai l'honneur de présider.

Suivant les indications que vous nous avez données, nous nous sommes efforcés de maintenir l'état d'esprit de notre village tout en assurant notre modernisation d'une manière progressive.

Vous pourrez mesurer dans ces pages le chemin parcouru. Vous aurez, également, un document à jour qui vous permettra de retenir tous les services à votre disposition.

Nous faisons porter tous nos efforts pour l'harmonie de notre vie locale.

Avec mes sentiments dévoués.

Jean-Jacques ROBERT
CONSEILLER GENERAL
MAIRE DE MENNECY

Peinture
Vitrerie
Papiers Peints
Revêtements de Sol

CLAUDE DOMENC
32, Avenue DARBLAY
91540 MENNECY
Tél. : 498-07-75

PAUL DOUHÈRET

BOIS - PANNEAUX
GROS - DÉTAIL

5, rue de la BARRE - 91100 CORBEIL-ESSONNES
TÉL. : 496-04-99

Boulangerie - Pâtisserie
Confiserie - Glaces

BELUZE

1, rue de la Sablière
91540 MENNECY Tél. 498-01-05
FERMÉ LE LUNDI

DES FLEURS DANS LE MONDE ENTIER
INTERFLORA

JEAN KWIATEK
HORTICULTEUR - FLEURISTE

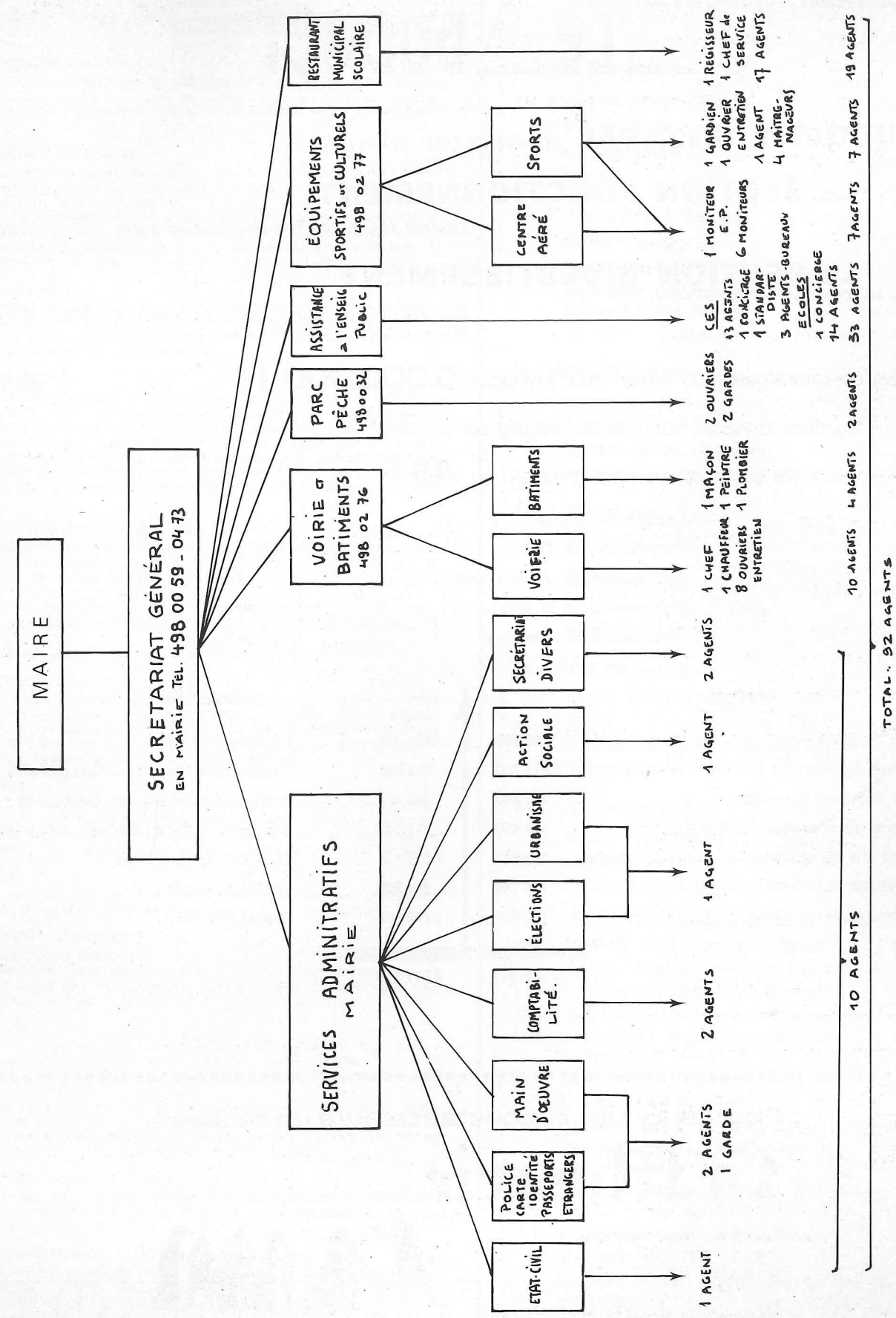
Fleurs coupées - Plantes vertes et fleuries
Plantes à massif et à jardinières

29, rue de Bel Air
Tél. : 498-01-27 91540 MENNECY

Votre ville...

DEPARTEMENT : ESSONNE.
ARRONDISSEMENT : EVRY.
CANTON : MENNECY.
SUPERFICIE : 1 200 hectares.
ALTITUDE : 52,40 mètres (gare S.N.C.F.).
POPULATION : 5 980 habitants (au 1-1-1974).
HABITATIONS : Logements individuels, 1756 ; Ensembles Immobiliers : 6 (996 appartements).
ESPACES VERTS : 15 % de la superficie totale : 250 m² par habitant.
COMMERCES :
— MAGASINS : 100 (9 682 m² superficie).
— BUREAUX : (2 200 m² superficie).
— 1 auberge - 5 restaurants.
— 4 postes d'essence.
RESEAUX ROUTIERS :
— Routes Nationales : 3,200 km.
— Routes Départementales : 5 km.
— Routes communales : 30 km.
EDUCATION :
— Maternelles : 3 = 500 élèves (3 maternelles supplémentaires prévues en 1975).
— Primaires : 4 = 800 élèves.
— C.E.S. : 1 = 900 élèves.
— Gymnase : 1 (+ 1 prévu en 1975).
— Stade : 1 (2 terrains dont 1 avec éclairage).
— Piscine : 1.
— Tennis : 8 courts (dont 6 avec éclairage).
USINES : 14 - Emplois : 400.
POPULATION ACTIVE :
— Commerce : 100 - Emplois : 255.
— Artisans : 35 - Emplois : 135.
— Fonctionnaires : 250.
POPULATION INACTIVE :
— Enfants : 2 500.
— Adultes : 405.
ELECTEURS : 4 140 (2 012 femmes et 2 128 hommes).
— Bureaux de vote : Verville, 1 212 inscrits ; Mairie, 1 949 inscrits ; Jeannotte : 979 inscrits.

ORGANISATION DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES DE LA VILLE DE MENNECY



LE BUDGET

Le BUDGET MUNICIPAL COMPREND DEUX PARTIES :

La SECTION FONCTIONNEMENT

ASSURE LES DEPENSES DE CHAQUE JOUR.

La SECTION INVESTISSEMENT

EST DESTINEE A FINANCER ET A PAYER LES GROS TRAVAUX (constructions scolaires, routes, etc.)

LA SECTION FONCTIONNEMENT DE VOTRE VILLE APPROCHE **5 000 000 F.**

LA PART DES SALAIRES (CHARGES SOCIALES COMPRISES) EST DE **30 %**

LES DEPENSES POUR LES ECOLES DE MENNECY S'ELEVENT A : **43 %**

— CLASSES DE NEIGE :

- Participation de l'Etat	4 %
- Participation du département	7 %
- Participation de la ville	55 %
- Participation des parents	34 %

DEPENSES		RECETTES	
Denrées et Fournitures	736 000	871 750	Produits et Régies
Frais de Personnel	1 615 300	123 200	Produits des Propriétés Communales
Travaux et Services Extérieurs	777 100	240 724	Produits Financiers sur Collectivités
Participations aux Services Publics	182 450	247 349	Subventions (Etat, District, Département)
Subventions aux Associations et Activités Locales	267 653	1 039 104	Taxe sur les Scolaires
Frais de Gestion Générale	174 780	204 200	Impôts Indirects
Remboursement de la Dette	784 552	1 775 508	Impôts Directs
4 537 835	4 537 835		

Pour toutes les circonstances il y a un cadeau à

La Muserie

Centre commercial
Parc de Villeroy
91540 MENNECY

Disques - Jouets - Cadeaux



Les formalités à faire après votre emménagement

ALLOCATIONS FAMILIALES

Demandez un certificat de radiation à la caisse de votre ancien domicile et faites-le parvenir à la caisse de votre nouveau domicile. (Pour la région parisienne, signalez simplement votre changement d'adresse.)

ALLOCATION LOGEMENT

Remettez à la caisse du nouveau domicile la quittance du dernier loyer versé pour l'ancien logement. Refaites une demande d'allocation pour le nouveau logement.

Pour le remboursement des frais de déménagement (accordé si l'allocation logement est susceptible d'être versée au titre du nouveau logement), faites parvenir à la nouvelle caisse la facture du déménagement dans les trois mois qui suivent celui-ci.

ASSURANCES

Prévenez vos assureurs de votre changement de domicile et faites-leur connaître le plus rapidement possible les nouvelles caractéristiques de votre appartement, ou, éventuellement, le nouveau numéro d'immatriculation de votre véhicule.

AUTOMOBILE

Si vous avez changé de département, présentez-vous à la Préfecture d'EVRY muni d'un certificat de non-gage (à demander à la Préfecture de l'ancien domicile) et d'une pièce justificative de votre nouveau domicile. Vous obtiendrez ainsi le changement du numéro d'immatriculation et de la carte grise de votre véhicule. Si vous ne quittez pas le département, seule une pièce justificative du nouveau domicile sera demandée pour le faire figurer sur la carte grise.

CARTE D'IDENTITE - PASSEPORT

Faites enregistrer votre changement d'adresse (muni d'une pièce justificative : quittance de loyer ou attestation de propriété) par la Mairie de MENNECY, Service Etat Civil.

CARTE DE SEJOUR

Déclarez votre changement d'adresse à la mairie, Service des Etrangers. Adressez-vous au Bureau de la Main-d'Œuvre à la Mairie.

COURRIER

Pour faire suivre votre courrier pendant un an à dater de votre départ, remplissez et remettez à la poste de votre ancien domicile un formulaire prévu à cet effet. En ce qui concerne les journaux auxquels vous êtes abonnés, renvoyez la bande du dernier journal reçu en y faisant figurer votre nouvelle adresse.

COMPTES

Informez vos établissements financiers (C.C.P., banques, caisses d'épargne, etc.) de votre changement d'adresse et éventuellement procédez au transfert de vos comptes dans l'une des agences de MENNECY (leur demander des formulaires prévus à cet effet).

ECOLES

Inscrivez les enfants dans l'école de votre secteur. (Munissez-vous du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant).

EAU - GAZ - ELECTRICITE

Signalez votre départ aux centres E.D.F. et G.D.F. de votre ancien domicile (pour l'arrêt des comptes) et faites établir un nouvel abonnement après des centres E.D.F. et G.D.F. dont dépend votre nouveau domicile (muni d'une pièce justifiant celui-ci).

FISCALITE

Faites connaître votre nouvelle adresse au centre des impôts de votre ancien domicile qui transmettra votre dossier.

LISTE ELECTORALE

Faites-vous inscrire sur la liste électorale de MENNECY entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre, en présentant le livret de famille ou une autre pièce d'identité (venez vérifier du 1^{er} au 10 janvier que votre inscription à bien été faite).

LIVRET MILITAIRE

Présentez-vous personnellement à la Gendarmerie de MENNECY, muni de votre livret militaire et d'une pièce justifiant le nouveau domicile.

SECURITE SOCIALE

Informez votre ancien centre de Sécurité Sociale de votre changement de domicile. Celui-ci se chargera du transfert de votre dossier.

TELEPHONE

Demandez, dès votre départ, le transfert de votre poste au centre téléphonique dont vous dépendiez.

ADMINISTRATION MUNICIPALE

MAIRIE (tél. 498-00-59 et 498-04-73)

CONSEIL MUNICIPAL

M. ROBERT Jean-Jacques,

MAIRE, CONSEILLER GENERAL.
Administrateur de société.

Réception à la Mairie sur rendez-vous.

M. CHAMPAGNE Michel,

MAIRE ADJOINT.
Directeur adjoint de C.E.S.

Instruction publique, affaires culturelles, parc municipal de Villeroy, sports.

Réception à la mairie le samedi matin.

M. VIOLETTE André

MAIRE ADJOINT.
Artisan.

Travaux, voirie, urbanisme.

Réception le vendredi, de 17 heures à 18 heures.

Dr LEON André,

MAIRE ADJOINT.

Docteur en médecine, membre du Conseil départemental de l'Ordre des Médecins.

Affaires sociales, hygiène.

Réception le mercredi, de 10 heures à 11 heures.

M. NICE Raymond,

MAIRE ADJOINT.

Retraité.

Anciens, village de vacances de Lamoura.

Réception tous les jours sur rendez-vous.

M. JUDITH Joseph,

MAIRE HONORAIRE.

Négociant.

Président de la Commission locale des impôts.

Mlle ARCHENAUULT Evelyne, monitrice E.P.S.

MM. BACA Richard, agent de maîtrise.

BERNIER Michel, technicien électronique.

BRES Marcel, contrôleur production.

Mme CALLIGARO Christiane, infirmière diplômée.

MM. CHANGENET Roger, agent technique (délégué à la M.A.L.C.).

DENEUX Jean, industriel.

DHONT René, technicien.

DUMAS Claude, ingénieur d'essai navigant.

FRANCO Gilbert, officier contrôleur de navigation aérienne.

GIBERT Pierre, entrepreneur de transports.

GILLES André, notaire.

HOT Pierre, agent de production.

LEGRAND Maurice (décédé).

LHORTY Claude, directeur adjoint des Services du Trésor.

PERTIN Charles, agent technique (meilleur ouvrier de France).

RABIER Philippe, ingénieur.

MIEUX VOUS CONNAITRE AFIN DE VOUS SATISFAIRE D'AVANTAGE

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL VOUS REPRESENTE...
IL DOIT AVOIR POUR BUT PREMIER L'AMELIORATION DU CADRE
DE VIE DE NOS FAMILLES...

QUELLES SONT VOS IDEES ET VOS OBSERVATIONS ?

Nous vous demandons de bien vouloir répondre au questionnaire
ci-dessous, de le découper et de l'envoyer ou le remettre à la
mairie, adressé à :

M. LE MAIRE, Hôtel de Ville, 91540 MENNECY.

	OUI	NON
— L'accueil réservé au public dans les divers services municipaux est-il agréable ? _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
— Faut-il améliorer un service ? Si oui, lequel (administration générale, restaurant municipal, centre médico-social, stade municipal, cimetière, M.A.L.C., centre de loisirs, Marais, parc municipal de Villeroy) : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
— La balayeuse municipale passe une fois par semaine dans votre rue. Cette cadence vous paraît-elle suffisante ? _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
— L'éclairage public vous donne-t-il satisfaction ? (A l'heure actuelle, un dossier de rénovation est étudié par le Conseil municipal.) _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
— Etes-vous satisfait des activités de la Maison des associations, des loisirs et de la culture ? _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
— Quelles sont les activités que vous aimeriez voir développer ou créer ? _____		
— Les repas servis par le restaurant municipal dans nos écoles sont d'une qualité : excellente, bonne, mauvaise, indiquer l'école. _____ Vos suggestions : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
— Les ordures ménagères sont collectées deux fois par semaine. Cette cadence vous paraît satisfaisante ? _____ (Un service spécial gazon fonctionne le lundi matin, du 1 ^{er} mai au 15 juillet ; un service ramassage objets encombrants tous les trimestres.) Suggestions, critiques : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
— L'an dernier, la Municipalité, avec l'aide de toutes les sociétés menneçoises, a organisé une fête le 9 juin, dans le Parc. Suggestions, critiques : _____		
— Le Conseil municipal se réunit une fois par mois (sauf août et septembre). Il traite de nombreux dossiers dont la presse locale se fait largement l'écho. Cette information, selon vous, est-elle suffisante ? _____ Suggestions sur ce bulletin municipal. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
— Suggestions diverses, améliorations souhaitées. _____		
Vos nom et adresse : _____		

librairie du bel-air

CENTRE
COMMERCIAL
DU BEL-AIR
MENNECY
498 03 48

TOUS LES JOURS, MEME LUNDI, ET DIMANCHE MATIN

tout
le
modèle
réduit
bois
métal
plastique

DEPOSITAIRE
OFFICIEL

trains
avions
planeurs
bateaux
autos
motos
figurines

jouets
jeux
mannequins
poupées
puzzles
armes

mako NATHAN

accessoires * pièces * décors
peintures * enduits * colles

SERVICE APRES-VENTE GARANTIE
MAINTENANCE REPARATIONS

remise d'usage aux associations,
clubs, écoles, m.j.c.



MOTOCULTEURS - TONDEUSES A GAZON
CYCLES - CYCLOMOTEURS - SOLEX
MOTO GUZZI



MOTOBECANE

M. POISSON

33, rue de la Fontaine

91540 MENNECY

ENTREPRISE GENERALE D'ELECTRICITE
BATIMENT — INDUSTRIE

J.-L. LEJEUNE

6, avenue du Bois-Chapet

91540 MENNECY

Tél. : 498-04-51

CRISTEL-FLEURS

FLEURS COUPEES

PLANTES VERTES - PLANTES FLEURIES
TOUTES COMPOSITIONS FLORALES

Grand choix de vases - Fleurs séchées
Bocaux - Fleurs de soie

2, place de la Mairie

MENNECY

Tél. : 498-10-09

PROCHAINEMENT...

CREATION D'UN SALON DE

COIFFURE

SPECIALISTE DE LA COLORATION
TRAVAIL SOIGNE

Salon Michéle

19 bis, rue du Clos-Renault

MENNECY — TEL. 498-07-60

ETES-VOUS USAGER DE LA S.N.C.F. ?

Nous apprenons, en dernière minute, que l'électrification de la voie ferrée passant à Mennecy, prévue au VII^e Plan, était reportée « sine die ».

Par contre, la mise en service (fin 1975) de la nouvelle ligne d'Evry, entraînera, par voie de conséquence, un accroissement de la fréquence des trains en gare de Corbeil (prévisions : un train toutes les quinze minutes) vers Paris.

Il a donc été décidé d'ouvrir une enquête auprès de nos administrés, par le truchement d'un questionnaire que vous voudrez bien renvoyer par voie postale ou déposer en Mairie, à l'attention de M. Franco qui a été chargé de cette enquête et de la centralisation des réponses.

Le but recherché est d'étoffer nos arguments à l'occasion d'une nouvelle intervention auprès des responsables de la S.N.C.F., afin que soient améliorées les fréquences de desserte de Mennecy.

Dans ces conditions, il vous sera aisé d'admettre que nous vous demandons beaucoup de sérieux dans vos réponses, car un récent sondage effectué en gare de Mennecy a permis de constater que seulement 450 personnes environ utilisaient chaque jour ce mode de transport.

Vous comprendrez que nous n'attendons que des seules personnes intéressées le retour des questionnaires.

Bien entendu, les parents d'élèves, utilisateurs du train, sont invités à participer à cette enquête.

Adressez-nous, au plus tôt, vos réponses accompagnées, si besoin est, de vos remarques ou suggestions.

Le questionnaire est joint en annexe.

G. FRANCO.

A DECOURPER SUIVANT LE POINTILLE

QUESTIONNAIRE

A REMPLIR ET A ADRESSER A LA MAIRIE « ENQUETE S.N.C.F. »

(1) Rayer la mention inutile.

1. Prenez-vous habituellement le train pour vous rendre à votre travail :

OUI (1) - NON (1)

2. Dans la négative, pour quelles raisons ?

3. Si la fréquence des trains était plus rapprochée, le prendriez-vous :

a) Même dans le cas d'un changement à Corbeil : OUI (1) - NON (1)

b) Sans changement à Corbeil : OUI (1) - NON (1)

4. Souhaiteriez-vous le matin, en plus du 06 h 37 et 09 h 32 un train direct sur Paris : OUI (1) - NON (1)

Dans l'affirmative, quelle serait, à votre avis, l'heure la mieux adaptée : 07 h 20 (1) ou 08 h 06 (1)

Le soir, en plus du 17 h 10 - 18 h 08 - 18 h 42, un train en provenance de Paris : OUI (1) - NON (1)

(L'horaire serait à étudier.)

5. Vous vous déplacez en direction ou revenez de Paris pour autre chose que votre travail : quelle serait, à votre avis, l'heure à laquelle vous souhaiteriez pouvoir prendre un train :

— Au départ de Mennecy ?

Compte non tenu des horaires ci-après : 09 h 32 - 10 h 51 - 12 h 51 - 13 h 45 - 15 h 51.

— Au départ de Corbeil ?

Compte non tenu des horaires ci-après : 14 h 11 - 15 h 09 - 16 h 09.

6. Etes-vous satisfait des correspondances à Corbeil : OUI (1) - NON (1)

ALLOCUTION DE M. JUDITH

LORS DE SA NOMINATION DE MAIRE HONORAIRE

Permettez-moi, tout d'abord, de vous dire combien je mesure le prix de l'honneur que nous fait la présence de M. le Sous-Préfet Trombert, à nos cérémonies, je lui en dis ma gratitude particulière. Je voudrais aussi, remercier chaleureusement mon ami M. Robert qui, avec sa coutumière gentillesse, a tenu à me faire décerner la médaille d'honneur départementale et communale ainsi que l'honorariat de la fonction de Maire, voulant, par ce fait, consacrer mes dix-huit années de premier officier municipal de ma commune et mes quatre décennies d'appartenance au Conseil municipal.

Grand merci aussi à M. Foye, ancien maire d'Ormo, comme moi de la promotion de 1947, avec lequel j'entretenais et entretiens toujours de si amicales relations, à M. Durand, maire de Mondeville, souventes fois mon compagnon de voyage, notamment en Angeterre en 1970, à M. Germain, maire d'Ormo, la commune-sœur, qui est toujours présent aux manifestations de Mennecy, à mes collègues d'autrefois et d'aujourd'hui, me rendant si sensible l'attachement qu'ils veulent bien me porter, à mes amis, anciens combattants, pompiers, musiciens, sportifs qui s'associent au témoignage rendu à mon action municipale, à M. le Curé, à M. et Mme Champon, les bienfaiteurs de notre cité, ainsi qu'à tous ceux qui ont été conviés à cette réunion, représentants des nombreuses sociétés ou activités de la ville que je ne saurais citer, crainte d'en omettre, m'entourant de leur sympathie, sans oublier, bien sûr, les membres de ma famille, dont la tendre sollicitude réjouit mes vieux ans.

Je suis un peu confus des si aimables paroles que M. Robert a prononcées à mon intention. Sa nature faite d'une exquise bonté a été encline à lui faire mettre l'accent sur les qualités qui peuvent m'être reconnues, mais que mes imperfections doivent réduire quelque peu. Il a été mon collaborateur pendant douze années, m'apportant son concours le plus éclairé. J'aimais la pertinence de ses observations, de ses critiques aussi, toujours accompagnées de son clair sourire qui semblait me dire « je vous taquine un peu, ne m'en voulez pas, mais cela méritait d'être dit... » J'appréciais grandement sa franchise, d'autant qu'il me donnait toujours sa complète approbation et son entier soutien qui m'a été si reconfortant lorsque j'eus à franchir des caps difficiles. C'est vous dire si ma fidèle amitié lui est acquise.

Eh oui, voilà donc, à quelques mois près, quarante années que j'aurai passées dans l'accomplissement d'une tâche au service de la collectivité. Tout en me défendant de vouloir faire l'apologie de ma direction communale, j'aimerais vous dire, chronologiquement, comment je suis entré dans l'assemblée des édiles et quelles ont été les étapes qui ont jalonné ma vie publique.

C'est en 1935, alors que j'étais Mennecois depuis huit ans, que M. Charieras, l'adjoint de M. Georges Rabier, vint me demander de faire partie de la liste des conseillers sortants qu'il fallait compléter, pour la consultation électorale du 5 mai 1935. Il y avait 482 inscrits (les femmes ne votaient pas encore). Il y eut 403 suffrages exprimés sur les deux formations qui se présentaient ; j'obtins 226 voix, mon ami M. Gerost, qui était aussi nouveau candidat, en eut 228, alors que M. Rabier faisant le plus gros score en réunissait 258. Je fus élu au premier tour. De cette équipe de seize membres j'étais le benjamin. Je suis le seul survivant.

Il me fallut m'adapter à cette vie municipale, acquérir les connaissances de gestion, découvrir les arcanes de l'administration, prendre position sur l'opportunité, la nécessité ou le renvoi des projets, recueillir et présenter à l'assemblée les doléances ou les requêtes des administrés... cela me prit une bonne année. L'expérience acquise, je me sentis l'égal des anciens, des chevronnés... et, M. Rabier ayant décelé ma dilection pour les chiffres, me pria, dès l'année suivante, d'être le rapporteur du budget.

La guerre arriva avec son cortège de malheurs et de privations. La gestion communale se cantonna à l'essentiel, car il fallait éviter de faire supporter à nos contribuables, de lourdes charges qu'ils n'auraient pu endurer, tant leurs ressources étaient amenuisées.

La libération amena des changements dans la composition de notre assemblée qui se trouva formée de huit membres du Conseil, les autres se retirant, et huit membres du comité de libération. Cette formation un peu hybride, cependant pleine de bonne volonté, siégea jusqu'au 29 avril 1945, se bornant à expédier les affaires courantes, date à laquelle eut lieu une première consultation des électeurs... il y avait dix ans que l'assemblée n'avait été renouvelée par voie d'élection. Je fus réélu dans une minorité de six membres, en compagnie de M^e Gilles qui entra en lice. Le mandat de ce conseil municipal ne dura que deux ans et demi, puisque le 19 octobre 1947 il fut procédé à de nouvelles élections. La liste que nous conduisions, MM. Gerost, Gilles, Rabier Jean et moi, enleva 13 sièges sur 17 et mes collègues voulurent bien me confier le soin de présider notre collège municipal.

Pendant ce mandat, nous eûmes d'importants problèmes de réfection de nos voies dont l'entretien avait été forcément délaissé depuis le début de la guerre. Nous les résolûmes, non sans difficultés, en raison de nos faibles possibilités budgétaires et de la parcimonieuse délivrance des autorisations d'emprunt et, nous ne voulions, à aucun prix, obérer nos finances.

Je fus renouvelé dans ma mission en 1953 et 1959, en obtenant la large confiance de notre population.

Il m'apparut que nous devions suivre la marche du progrès, et que nous avions le devoir d'assurer à nos habitants de meilleures conditions de vie.

Si nous avions dispensé notre sollicitude à nos anciens dès 1947, en leur accordant une aide substantielle pour leur chauffage et leur alimentation, nous devions nous préoccuper des besoins de nos jeunes dont la naturelle propension est de fonder des foyers, malheureusement contrariée à cette époque par la pénurie de logements. Nous nous attachâmes à réaliser un premier programme d'habitations à loyer modéré, et nous réussîmes, malgré de sérieux obstacles, heureusement franchis grâce à l'aide de notre député M. Boscher.

Malgré la réticence de certains, devenue rapidement évanescence, ce fut le début d'une progression raisonnée de notre commune dont la situation géographique favorable, son étagement à flanc de coteau donnant aux demeures de larges horizons, se conjuguait pour affermir sa réputation de lieu résidentiel, très agréable, où il fait bon vivre. Combien de fonctionnaires appelés à Mennecy par les nécessités de leurs carrières, ont choisi d'y fixer leur retraite ?... j'en citerais beaucoup...

Notre localité eut donc un accroissement continu et nous dûmes, pendant cette dernière décennie de ma gestion, construire des écoles, acquérir des matériels de lutte contre l'incendie, acheter des immeubles pour loger nos gendarmes et répondre à l'extension des services, construire des garages pour les besoins des pompiers et de la voirie, un vestiaire-douches au stade, agrandir le parc des sports, autoriser l'implantation d'immeubles de moyen standing et comme corollaire, percevoir des indemnités dont le produit a financé pour une large part les travaux d'assainissement que nous avons entrepris dès 1960, et moderniser notre éclairage public et la distribution d'eau.

Mes conseillers dont la compétence et la pertinence de leurs suggestions ou observations étaient hors de pair, m'assuraient une collaboration active et précieuse. Notre principal souci était de bien contrôler le développement de notre cité, en n'accroissant que modérément les charges du budget, et, ainsi, nous parvinmes à classer notre commune dans le lot des moins imposées du département.

Sur l'instante prière de ma femme, je dus résigner ma charge en 1965. J'eus, depuis mon retrait, le grand plaisir de voir mon successeur continuer la ligne que j'avais tracée et qu'il a su prolonger de la meilleure façon puisque Mennecy, parfaitement dirigé et géré, est devenu chef-lieu de canton et reconnu comme cité pilote régionale.

Me voilà donc au soir de ma vie, et comme je l'écrivais récemment à M. Robert en lui faisant part de ma décision d'abandon de toute activité municipale, pour l'impérieuse raison de la diminution progressive de mon entendement, je devais m'inspirer de la strophe suivante de la chanson « Ma Normandie » que je fredonne souvent et pour cause :

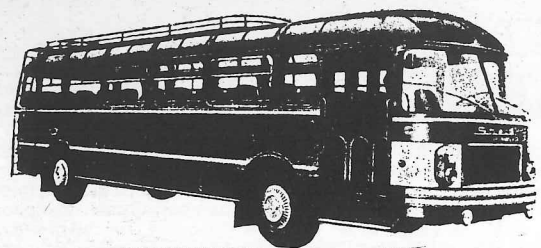
« Il est un âge dans la vie
« où chaque rêve doit finir
« un âge où l'âme recueillie
« a besoin de se souvenir. »

J'ai atteint cet âge, et, s'il ne m'est pas interdit de rêver encore aux joies de la famille et aux plaisirs de l'amitié, je vivrai surtout de souvenirs que j'égrènerai avec mes proches, ou, seul, dans le silence et le calme des allées du parc de Villeroy que je suis heureux de pouvoir arpenter chaque matin, grâce à l'heureux abouti M. Robert auprès du promoteur Levitt, qui nous en a rendus propriétaires des tractations engagées et menées de main de maître partaires.

J'assiste au fil des saisons aux métamorphoses de ce magnifique ensemble forestier, en ce moment au spectacle sans égal d'une nature qui s'endort dans un cadre de couleurs admirable, allant du vert continu des Séquoias et des lierres qui rampent ou s'accrochent, à celui des chênes qui pâlit et jaunit lentement, en passant par le roux des hêtres pourpres, l'ocre des platanes et des marronniers et l'or des bouleaux et des jeunes sycamores, avant leur effacement et la dénudation des branches. Je foule un tapis de feuilles mortes qui en reçoit de nouvelles virevoltantes autour de moi, et je me remémore les si beaux vers de Michel Zamacois chantant l'automne... Je cite de mémoire :

« Voyez ces feuilles comme elles tombent bien
« dans leur court trajet de la branche à la terre
« comme elles savent mettre une beauté dernière
« et malgré leur terreur de pourrir sur le sol
« veulent que leur chute ait la grâce d'un vol. »

Alors, je compare ma vie à la leur, puisqu'il faudra bien qu'un jour elle se détache, et, avec une certaine mélancolie, je forme le souhait et demande au Créateur, de pouvoir, comme elles, m'endormir doucement dans cette terre de Mennecy que j'ai tant aimée.



Autocars GIBERT

MENNECY - 91540

TÉL. : 498.01.25

CLINIQUE DE LA DAUPHINE

GYNECOLOGIE - OBSTÉTRIQUE

ACCOUCHEMENTS
chirurgie obstétricale

25, bd Kennedy - Route Nationale 7
91100 CORBEIL-ESSONNES - Tél. 496-22-11

PAPETERIES

LE COURSONNOIS S.A.

MENNECY

91540

Tél. : 498-00-49

EGGEA

DENEUX

**GRAINS ENGRAIS ET AMENDEMENTS
DU HUREPOIX**

4, rue du Petit-Mennecy 91540 MENNECY
Téléphone : 498.00.01

PHARMACIE

FELDMAN

CENTRE COMMERCIAL DU PARC DE VILLEROY

91540 MENNECY
498 81-85

ENTREPRISE DE PARCS ET JARDINS

CLAUDE FOURNIER

exposition et vente
de végétaux

17, rue Périchon 91540 MENNECY

Tél. : 498-02-15

ENTRETIEN
CREATION

28, rue du Petit Mennecy

LE PARC DE VILLEROY

- 1° SUPERFICIE : 127 ha.
- 2° PEDOLOGIE : Terrains limoneux et argilo-calcaires par endroits sableux.
- 3° PLUVIOMETRIE : Aux environs de 600 mm.
- 4° TEMPERATURE : Température annuelle, de 10° à 10° 4.
- 5° VENTS : Peu violents.
- 6° TYPES DE PEUPELEMENTS :
 - Taillis : 16 % de la superficie totale ;
 - Taillis sous futaie : 70 % ;
 - Landes : 14 %.
- 7° AMENAGEMENT FORESTIER DU PARC.



Pour envisager une exploitation rationnelle des bois après description de la forêt sur le terrain, il faut essayer de faire des parcelles de superficie légèrement voisine.

C'est pourquoi la forêt est maintenant dotée d'un parcellaire comprenant douze unités de gestion bien différenciées par des chemins ou des limites naturelles sur le terrain.

La carte jointe a été établie en fonction de tous les types de peuplements (taillis, taillis sous futaie, etc.).

Il va sans dire, le travail descriptif terminé, nous devons dès maintenant prévoir un programme d'intervention pour les années futures. Pour cela, nous allons étudier pour chaque parcelle les travaux à y faire (voir tableau ci-joint).

A la vue de ce tableau, on s'aperçoit qu'un certain nombre de parcelles devront être travaillées cette année.

Cela est dû au fait que le Parc n'a pas été suivi au point de vue forestier depuis trente ans.

Un gros travail sera donc entrepris. Il engage l'avenir forestier du Parc. Nous devons nous consacrer à :

1. L'exploitation des réserves.

Pour ce qui est de l'exploitation des réserves, il n'y aura sans doute aucun problème.

L'abattage et le débardage en bord de route étant assuré par les employés du Parc.

2. L'exploitation du taillis.

Une partie importante du Parc comporte des parcelles de taillis simple exploitable. Les peuplements renferment du bouleau, tilleul, érable, sycomore, orne, etc.

Les parcelles à exploiter en priorité sont celles renfermant des essences précieuses : sycomore, frêne, etc., qui sont des parcelles d'avenir.

Avant de commencer la coupe du taillis, un travail de repérage d'arbres à conserver devra être obligatoirement entrepris.

3. Des travaux indispensables pour l'avenir mais non rémunérateurs.

La forêt renferme dans beaucoup d'endroits des semis naturels et même de beaux baliveaux de noyer. Nous procéderons à des dégagements car c'est une chance de trouver à l'état naturel des jeunes bois aussi précieux.

4. Des travaux liés à l'esthétique.

Tous les travaux de nettoyage des chemins seront faits à l'aide du tracteur et de la débroussailluse.

Des endroits pourront être aménagés en coins de repos, abords des grands arbres (ceci est précisé dans le tableau).

5. Des coupes de bois dépérissants dans les allées.

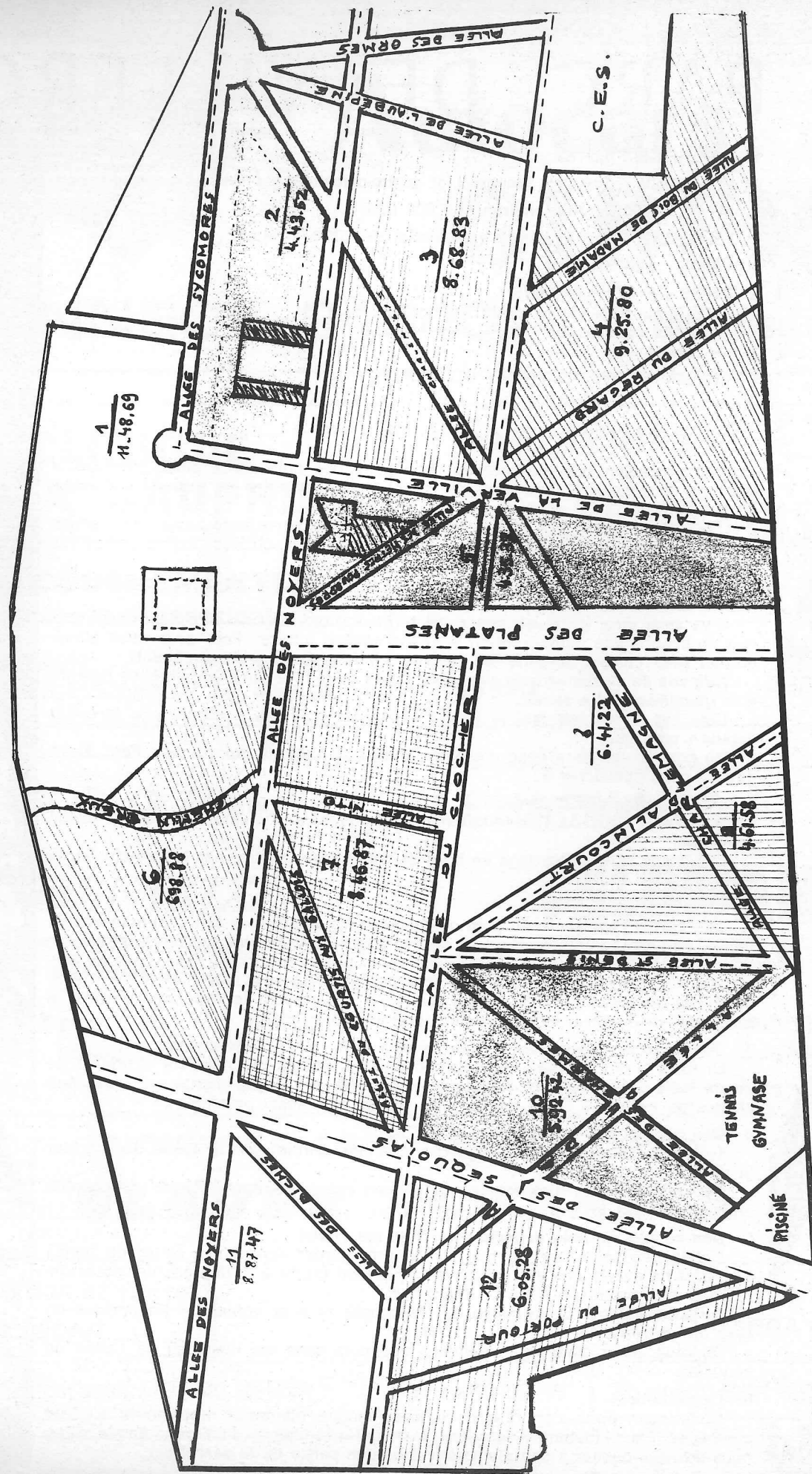
L'allée des noyers ne pourra plus bientôt garder son nom à cause du temps très bref de survie des arbres qui la composent (suite à la dégradation occasionnée par des coups de pelle de bulldozer).

Il faut envisager cette année de les couper et pour conserver l'historique du Parc de les replanter.

De plus, nous planterons quelques séquoias dans les manques de l'allée de séquoias.

6. La plantation.

Comme on peut s'en rendre compte, aucune plantation importante n'a été envisagée. Pour l'instant, il faut sauver ce qui a la chance d'exister ; par la suite, nous devons penser à une plantation dans une partie de la parcelle 1.



N°	PARCELLE Surface totale	TYPE DE PEUPEMENT	Surface	Année d'intervention	Balivage	Coupe de taillis	Coupe de réserve éclaircie et éclaircie	En résine ou plantation feuillue	En attente	Dégagement brins d'essences précieuses	Fossés	Nettoyage but promenade	
1	11.48.69	LANDE	11.48.69						X				
2	4.43.52	TAILLIS EXPLOITABLE	1.29.46	1976	X	X							
		T.S.F. avec T.N. EXP. pauvre en R.	2.52.19	1975							N X	X	
		T.S.F. avec T. Exp. R.	0.61.87	1977	X	X					N X	X	
3	8.68.83	TAILLIS EXPLOITABLE	2.23.48	1975	X	X				N X		X	
		T.S.F. avec T. Exp. pauvre en R.	3.67.92	1978	X Sud	X Sud							
		T.S.F. avec T.N. EXP. moy. riche en R.	0.57.75	1977			X	X COT	Feuillus X				
		T.S.F. avec T.N. EXP. pauvre en R.	2.19.68	1975							F (Nord) NX	X	
4	9.25.80	T.S.F. avec T.N. EXP. pauvre en R.	1.12.87	1974									
		TAILLIS EXPLOITABLE	5.51.97	1974	X	X							
		TAILLIS NON EXPLOITABLE	2.60.96	1974									X
			2.60.96	1976	Sud X	Sud X					F (Est) X		
5	4.25.38	T.S.F. avec T.N. EXP. moy. riche en R.	3.16.53	1977									
		T.S.F. avec T.N. EXP. riche en R.	1.18.85	1974					X ECS		N.S.H X		
				1975					C2 X ECS				
				1979					X EC X EC		N X		
6	6.98.88	T.S.F. avec T.N. EXP. pauvre en R.	6.98.88	1974 1980	Ouest X	Ouest X							
7	8.46.87	TAILLIS EXPLOITABLE	0.92.82	1976	X	X							
		T.S.F. avec T. EXP. riche en R.	1.54.25	1977	X	X					X		
		TAILLIS NON EXPLOI	0.27.30										
		T.S.F. avec EXP. pauvre en R.	2.22.30	1974	X	X			Est ECS				
8	6.41.22	T.S.F. avec T.N. EXP. moy. riche en R.	6.41.22	1974 1979									
9	4.61.58	TAILLIS EXPLOITABLE T.S.F. avec T.N. EXP. pauvre en R.	0.40.30 4.21.28	1974 1977	F X	X							
10	5.92.40	T.S.F. avec T.N. EXP. pauvre en R.	2.38.32	1977									
		T.S.F. avec T. EXP. riche en R.	1.02.35	1977	X	X							
		T.S.F. avec T.N. EXP. moy. riche en R.	2.51.69	1977					X ECS				
									X ECS				
11	8.87.47	T.S.F. avec T.N. EXP. pauvre en R.	2.54.27	1976									
		T.S.F. avec T.N. EXP. moy. riche en R.	6.33.20	1976					T.C. XECS				
12	6.05.28	T.S.F. avec T. EXP. pauvre en R.		1976 1979	F X Sud E.	X Sud E.							
								X ECS					

EXPLICATIONS CONCERNANT LES TERMES EMPLOYES DANS CE TABLEAU

- T.S.F. avec T.N. EXP. pauvre en R. : Taillis sous futaie avec taillis non exploitable pauvre en réserves.
- T.S.F. avec T.N. moy. riche en R. : Taillis sous futaie avec taillis non exploitable moyennement riche en réserves.
- T.S.F. avec T.N. EXP. riche en R. : Taillis sous futaie avec taillis non exploitable riche en réserves.
- T. EXP : Taillis exploitable.
- F = Frêne
- S = Erable Sycomore
- N = Noyer
- Cr = Chêne Rouge
- T = Tremble
- H = Hêtre
- C = Chêne
- B = Bouleau

- Balivage : Opération qui consiste à repérer des baliveaux d'avancer avant la coupe du taillis.
- Dans la colonne coupe de réserves, on entendra par :
 - CO + = Coupe totale des réserves.
 - EC.S = Eclaircie sanitaire, c'est-à-dire un enlèvement des bois mûrs et déperissants.
 - EC = Eclaircie, c'est-à-dire une extraction de quelques bois en surnombre au profit des réserves les plus belles.
- Nettoyage - But promenade :
 - Parcelle 2 P = 2.52.19 = nettoyage du taillis au profit des brins d'essences précieuses - noyer.
 - Parcelle 4 P = 2.60.96 = nettoyage et dégagement des frênes et des chênes rouges.
 - Parcelle 9 P = 4.21.28 = nettoyage sous les gros hêtres « coin pique-nique ».

ENSEIGNEMENT

RECTORAT DE L'ACADEMIE DE VERSAILLES :
1, rue Victor-Cousin, 75005 PARIS. Tél. 525-24-13.
INSPECTION ACADEMIQUE :
Cité des Tarterêts, 91010 EVRY. Tél. 496-92-70.

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLICS

● Enseignements primaire et maternelle

- AVENUE DE LA JEANNOTTE :
Ecole primaire : 12 classes ;
Ecole maternelle : 5 classes.
- RUE DU CLOS-RENAULT (en construction) :
Ecole Maternelle : 3 classes.
- RUE DES CHATRIES (en construction) :
Ecole Maternelle : 1 classe.
- RUE DE LA SABLIERE :
Ecole primaire : 5 classes ;
Ecole maternelle : 1 classe.
- RUE DE L'ORMETEAU :
Ecole primaire : 5 classes ;
Ecole maternelle : 1 classe.
- PLACE DE LA GARDE :
Ecole primaire : 15 classes ;
Ecole maternelle : 8 classes.
- AVENUE DE NEUPVILLE (en construction) :
Ecole primaire : 12 classes ;
Ecole maternelle : 4 classes.

● Enseignement secondaire

C.E.S. « Le Parc-de-Villeroy » : 900 élèves.

● Enseignement spécialisé

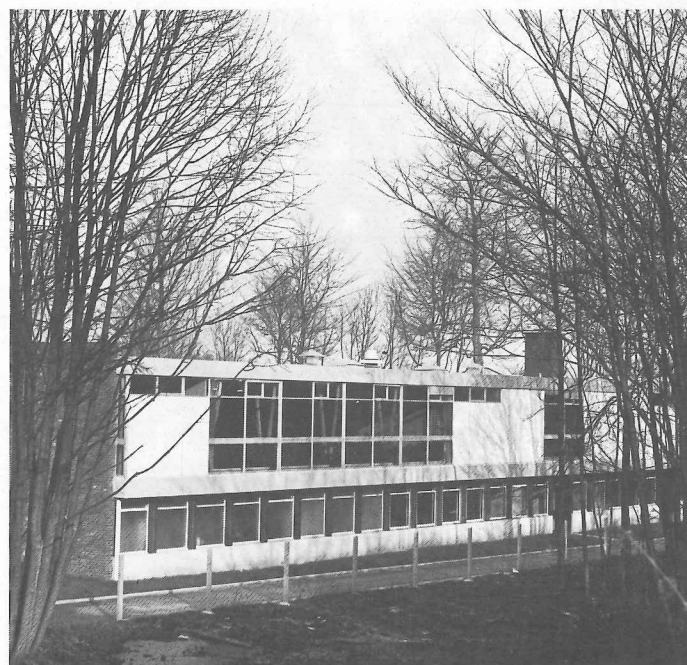
C.E.S. « Le Parc-de-Villeroy » : 34 divisions.

Section d'études spécialisées :

Formation Filles : employées de collectivités.
Garçons : constructions métalliques.

● Lycée mixte classique et moderne

Les Tarterêts, CORBEIL-ESSONNES



Vue du C.E.S. Parc de Villeroy

INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES

DISCIPLINE	ZONE I NORD-EST 91 Paris XII (Paris-Val-de-Marne)	ZONE 00 NORD-OUEST 91 Paris XI (Paris-Sud) Paris-Centre	RESTE DE L'ESSONNE
Droit	Paris XII (Paris-Val-de-Marne)	Paris XI (Paris-Sud) Paris-Centre	Paris XI (Paris-Sud) Paris-Centre
Lettres	Paris XII (Paris-Val-de-Marne)	Paris XI Paris-Centre	Paris-Centre
Sciences	Paris XII Paris-Centre	Paris XI	Paris-Centre
Sciences économiques	Paris XII	Paris-Centre	Paris-Centre
Pharmacie	Paris-Sud	Paris-Sud	Paris-Sud

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Etablissements publics : Auprès du directeur ou de la directrice de chaque école. Présenter le livret de famille, justification de résidence, carnet de vaccinations obligatoires : D.T., polio-variole, B.C.G.

RESTAURANT MUNICIPAL SCOLAIRE

Cuisine centrale, rue de l'Ormeteau.

Salles à manger dans les écoles de l'Ormeteau, de la Sablière, Verville, Myrtilles, Jeannotte, Clos Renault et Châtries.

CENTRE AERE

Tous les mercredis, 7, rue de l'Arcade.

Réservé aux enfants des écoles de Mennecey.

Ticket repas à retirer le mercredi matin et le samedi matin à la mairie.

CLASSES DE NEIGE

Chaque année, le Conseil municipal organise le départ de toutes les classes C.M. 1^{re} année.

L'organisation est assurée directement par la ville en liaison étroite avec les enseignants.

COLONIES DE VACANCES DE NEIGE

Pendant les vacances de mardi gras, sous l'égide du Bureau d'aide sociale, le Conseil municipal organise un départ pour perfectionnement de ski, réservé aux enfants de l'âge de la classe de C.M. 2^e année.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Conseil municipal vote des bourses de séjour linguistique en Grande-Bretagne, au mois de juillet, pour tous les collégiens et lycéens de Mennecey.

Renseignements :
M.A.L.C., tél. 498-02-77.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La M.A.L.C. organise chaque mois des sorties théâtrales à Paris.

Le prix comprend place plus transport par car. Départ et arrivée : Mairie de Mennecey.

Renseignements :
M.A.L.C., tél. 498-02-77.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Conseil municipal envoie chaque année tous les cours moyens 1^{re} année de Mennecey en classes de neige.

En 1974-1975, 7 classes, 220 enfants en bénéficieront.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Plus de 57 km de caniveaux à entretenir.

Les riverains doivent entretenir le trottoir qui se trouve devant leur immeuble.

Le stationnement à Mennecey est unilatéral. Comme certains automobilistes ne respectent pas ces règles de stationnement en mettant leur voiture le long du trottoir non autorisé, la balayeuse municipale éprouve de grandes difficultés à effectuer son travail.

Y avez-vous pensé ?

LE SAVIEZ-VOUS ?

La M.A.L.C. organise des sorties théâtrales destinées aux enfants des écoles.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le service de l'Ecole de Tennis bénéficie du concours de 5 éducateurs appartenant au Club.

155 jeunes suivent les 14 heures de cours hebdomadaires. Il est ainsi dispensé 400 heures d'enseignement par an.

18 enfants ont été reçus sur 18 présentés à la « Raquette de Bronze », 3 équipes sont entraînées :

- 1 équipe minime,
- 2 équipes juniors.

20 enfants ont disputé le Championnat de Paris et 2 ont été à Roland-Garros.

30 élèves ont participé au Championnat de l'Essonne, 3 ont été en quart de finale,

1 en finale,
1 a été Championne de l'Essonne.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez ne plus rien ignorer sur votre ville en vous procurant l'ouvrage :

« MENNECEY, SON HISTOIRE, SA VIE »

de M. Judith Joseph.

D'une présentation luxueuse, ce livre de 400 pages est en vente à la librairie Chevalier, rue de Milly.

Du même auteur, il existe une brochure sur le parc municipal de Villeroy.

LE SAVIEZ-VOUS ?

VOUS AVEZ ATTEINT 65 ANS. VENEZ RETIRER VOTRE CARTE VERTE DE MEMBRE ACTIF DU CLUB MUNICIPAL DES ANCIENS QUI VOUS DONNE DROIT A LA GRATUITE AUX SERVICES SUIVANTS :

- TRANSPORTS URBAINS,
- CENTRE MUNICIPAL DE LOISIRS,
- MANIFESTATIONS SPORTIVES,
- MANIFESTATIONS CULTURELLES,
- ACTIVITES DU CLUB,
- MARAIS COMMUNAL (PECHE).

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Mennecey s'agrandit...
- Connaissez-vous la rue des Myrtilles ?
- Non ! Alors courez acheter le

PLAN GENERAL DE MENNECEY

en vente aux librairies du Centre Commercial du Bel-Air et Chevalier rue de Milly.

Édité par la Ville de Mennecey

Réalisé par Baca Richard

Photogravure Offset-Essonne

Imprimerie de Saint-Michel-sur-Orge

ENTREPOTS de MENNECY

BOIS - CHARBONS

GAZ BUTANE et PROPANE : PRIMAGAZ et VITOGAZ

FUEL DOMESTIQUE

distribué par camion-citernes
équipés de volu-compteurs

RAMONAGES

Crédit pour installation de chauffage

Ets JUDITH

91540 à MENNECY

Bureaux : 2, rue de la République - Tél. 498.01.54

Chantiers : rue du Four-à-Chaux et rue de la République

BOULANGERIE - PATISSERIE
CONFISERIE - GLACES

Henri BONDENET

Centre commercial « Le Parc de Villeroy » MENNECY

Téléphone : 499.76.81

FÉMINA

coiffure pour dames

25, rue de Milly

Tél. : 498.06.10

MENUISERIE G. TRICOT

agencement
décoration

▶ APPARTEMENTS
MAGASINS

3, impasse des Primevères MENNECY Tél. 498.01.15

Bobinage Réparation Electrique de Moteurs

VENTE ET TRANSFORMATION

Tél. : 498.07.27 - 6, Av. Jeanotte MENNECY

EN CAS DE DECES
AU DOMICILE, A L'HOPITAL,

Pompes Funèbres Générales

SUCCURSALE DE CORBEIL-ESSONNES

Concessionnaire du Service extérieur
des Pompes Funèbres de la Ville de Mennecy

27, rue du Général-Leclerc
et 4, boulevard Henri-Dunant (près l'Hôpital)
CORBEIL-ESSONNES

Tél. : 496.00.52 - 496.05.71

DECLARATION EN MAIRIE
Toutes démarches et formalités évitées aux familles

LES ASSOCIATIONS

- **ARTISTES DE NOTRE REGION :**
 - M. CHARPY, rue du Général-Leclerc, 91 - ORMOY. Tél. 498-03-82.
Les Artistes de notre région organisent au mois de novembre un salon, dans le gymnase municipal. Cette exposition est réservée aux peintres du dimanche.
- **SOCIETE PHILATELIQUE DE MENNECY :**
 - M. REY, 21, avenue de la Jeannotte. Tél. 498-00-15.
Réunion chaque mardi, de 20 h 30 à 22 h 30, 7, rue de l'Arcade ; samedi, de 14 heures à 16 heures, 7, rue de l'Arcade (pour les jeunes) ; samedi, de 16 heures à 18 heures, école de la Verville (pour les jeunes).
- **ASSOCIATION DE COMMERÇANTS, ARTISANS ET INDUSTRIELS DE MENNECY :**
 - M. FOURNIER, 28, rue du Petit-Mennecy. Tél. 498-02-15.
- **ANCIENS COMBATTANTS :**

LES ASSOCIATIONS SE RETROUVENT AU SEIN D'UN COMITE LOCAL D'ENTENTE DES ANCIENS COMBATTANTS :

 - Union Nationale des Combattants : M. LIENARD, 11, rue du Général-Leclerc. Tél. 498-01-93.
 - Amicale des Anciens Combattants et Mobilisés : M. JACQUET, chemin de Verville. Tél. 498-01-67.
 - Anciens Combattants et Prisonniers : M. GOUDY, chemin des Moquetonneaux, ORMOY.
- **A.F.U.L. « LE CLOS RENAULT » :**
 - M. JACOB, rue du Clos-Renault.
- **A.F.U.L. « FORT OISEAU » :**
 - M. THIBAUT, rue de Fort-Oiseau.
- **COPROPRIETAIRES DU DOMAINE DE BEL-AIR :**
 - M. POUCHETOU, Syndic, 57, rue Sauffroy, 75017 PARIS. Tél. 228-27-70.
- **COPROPRIETAIRES DU PETIT-PARC :**
 - M. SIGOT, Syndic, 36, rue Feray, CORBEIL-ESSONNES. Tél. 496-30-08.
- **SOCIETE DES H.L.M. DE L'ESSONNE (JEANNOTTE ET CLOS RENAULT) :**
 - 54, rue Pierre-Brossolette, RIS-ORANGIS. Tél. 906-34-93.
- **A.F.U.L. « LES BOUVREUILS » :**
 - M. COUTANT, 6, rue André-Le Nôtre. Tél. 499-73-57.
- **A.F.U.L. « COLLINE DE VERVILLE » :**
 - M. DOL, 58, rue des Bergeronnettes. Tél. 499-75-51.
- **A.F.U.L. « LES LYS » :**
 - M. SENOUILLET, 25, rue de Gien. Tél. 499-75-06.
- **A.F.U.L. « LES PAQUERETTES » :**
 - Mme CORDIER, 13, rue des Marguerites. Tél. 499-77-93.
- **AMICALE DES LOCATAIRES DU DOMAINE DU BEL-AIR :**
 - Mlle LEBLANC, 7 A, avenue du Bois-Chapet. Tél. 496-92-60, poste 21-13.
- **ASSOCIATION DE DEFENSE DE LA COLLINE DE VERVILLE :**
 - M. GUYOT, 19, rue des Rouges-Gorges. Tél. 499-71-71.
- **AMICALE LAIQUE :**
 - Mme JACQUET, 7, rue de l'Arcade. Tél. 498-01-67.
- **ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES, FEDERATION CORNEC :**

C.E.S. Parc-de-Villeroy :

 - Mme BLIN, 22, rue Raymond-Mareuil. Tél. 499-75-59.

Ecoles de Verville :

 - M. BENAINOUS, 17, rue de Gien. Tél. 499-76-43.
- **ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES, FEDERATION LAGARDE :**
 - M. CLAVERIE, Villabé. Tél. 498-01-90.
- **ASSOCIATION PAROISSIALE :**
 - Saint-Pierre de Mennecy.
Crée, organise, développe des œuvres d'éducation populaire, physique, morale, etc.
Cette association est uniquement civile.
- **SOCIETE DES MEMBRES HONORAIRES DES SAPEURS-POMPIERS :**
 - 7, rue de l'Arcade. Tél. 498-02-77.
- **ASSOCIATION DU COUDRAY-MONTPENSIER (Tél. 498-05-70) :**

L'Institution médico-professionnelle de l'Association du Coudray-Montpensier, centre de Vayres-sur-Essonnes, a ouvert un foyer annexe en immeuble à Mennecy, 8, impasse des Blés. Quinze garçons et jeunes filles de 18 à 20 ans sont installés depuis 1971, ainsi que Mme et M. LEBORGNE, chefs du service éducatif et responsables de ce foyer. Ces jeunes ont ainsi la possibilité d'être intégrés dans la vie quotidienne et de pouvoir s'exprimer pleinement professionnellement et humainement. Le stage dans le foyer de Mennecy vient compléter l'enseignement reçu dans les centres éducatifs, ce qui permet l'insertion dans le monde économique normal, avec l'aide d'une protection parallèle, afin d'éviter des échecs. Le succès de l'opération de Mennecy fait que dans le nouveau programme de construction, une place plus importante a été réservée, permettant ainsi au foyer le développement de ces objectifs.
- **FANFARE DE MENNECY (CLIQUE ET HARMONIE) :**
 - M. LOUET, 5, rue du Puits-Massé. Tél. 498-05-69.



CRÉDIT LYONNAIS

l'autre façon d'être une banque

55 GUICHETS DANS L'ESSONNE

MENNECY
Place de la Mairie

TÉLÉPHONE : 498.03.68

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI INCLUS
de 9 h à 12 h 30 - 14 h 30 à 18 h

COIFFURE MASCULINE

Wladimir STEPIAC

MEMBRE DU JURY NATIONAL DE LA COIFFURE

vous coiffera selon vos désirs
COIFFURE MODE - MECHE A MECHE - STYLE JEUNE
POSTICHE - COLORATION - SOINS DU CHEVEU

7, rue Croix-Boissée 91-MENNECY Tél. 498.02.08

**MARBRES
PIERRES
GRANITS**

MARIN

CHEMINÉES - ESCALIERS
Tous travaux de cimetière - Articles funéraires

46, boulevard Général de Gaulle
Tél. : 496-08-10 **MENNECY**

VIAUX CHRISTIAN

Cycles - Cyclomoteur **PEUGEOT**
VELOSOLEX

dépositaire
BUTAGAZ

**CHARPENTE
MENUISERIE
ESCALIERS**

Roger FRENARD

Croix Champêtre

TÉL. 498.01.21 91540 MENNECY

ADRESSES UTILES

S.N.C.F. - Gare de Mennecy 498-00-58
TAXIS :
LE BRIZE, Résidence des Châtrées 498-01-58
RAFFAELLO, 73, rue de la Seigneurie 499-77-48
MEDECINS :
KELEKIS, 2, rue de la Fontaine 498-02-14
LYAUTEY, rue de la Fontaine 498-01-07
Drs LEON et MULLER, Cabinet de consultations 498-01-69
22, rue de Milly
PHARMACIES :
ALLEMAND, 14, rue de la Croix-Boissée 498-00-36
RAPILLY, avenue du Bois-Chapet 498-02-88
FELDMAN, Centre Commercial de Verville 499-81-85
AUXILIAIRES MEDICALES :
Mme LAUNAY, 7 bis, avenue du Bois-Chapet 498-05-61
Mme CALLIGARO, 18, rue François-Mansart 499-74-55
Mme LUSSIGNOL, 1, rue de Rouen 499-73-46
Mme SOMSON, Cité du Regard 498-04-30
LABORATOIRE, Laboratoire d'analyse médicale du Bel-Air
6, rue Canoville et sentier Boucher 498-04-54
Mme GRANVAL et Dr VIDAL, biologiste
MASSEURS-KINESITHERAPEUTES :
Mme LEGROS, 30, rue de Milly 498-03-52
M. BERNEUIL, 30, rue de Milly 498-03-52
M. BERTHAUD, 32, rue François-Mansart 499-72-32
M. COUDERC, 42, rue des Bouvreuils 499-75-07
CHIRURGIENS-DENTISTES :
M. CORPET, 6, rue des Mésanges 499-75-44
MM. MONIER et MOINARD, 8, rue Canoville 498-02-40
M. SAUVEUR, 26, rue du Four à Ormoy 498-03-13
GEOMETRE-EXPERT, DUJEU, place Croix-Champêtre 498-00-86
DEMENAGEMENTS-TRANSPORTS :
LEBLANC, 55, rue Jean-Jaurès 498-01-16
CARS GIBERT, 75, rue Jean-Jaurès 498-01-25
AVOCAT, M^e MANIGLIER,
4, avenue de la Garde, Colline de Derville 499-72-75
BANQUES :
CREDIT AGRICOLE, rue Croix-Boissée 498-03-68
CREDIT LYONNAIS, place de la Mairie 498-04-35
SOCIETE GENERALE, rue de Milly 499-77-09
SOCIETE GENERALE, Centre commercial de Villeroy
CAISSE D'EPARGNE :
Mairie les mercredis et samedis de 9 h 30 à 11 h 30 498-00-59
AMBULANCES :
1, bd Henri-Dunant, Corbeil-Essonnes 496-01-13
HOPITAL :
1, bd Henri-Dunant, Corbeil-Essonnes 496-01-13
CENTRE MUNICIPAL DE LOISIRS, Parc de Villeroy
Piscine - Tennis - Gymnase 498-05-66
POMPES FUNEBRES GENERALES :
33, rue du Général-Leclerc, Corbeil-Essonnes 496-00-52
CULTES :
— Catholique : Eglise Saint-Pierre, abbé Jutteau, curé 498-01-18
— Témoins de Jéhovah :
Salle du Royaume,
67, rue George-Le-Dû, Corbeil-Essonnes
Tous les mardis à 19 h 50
Mois pairs, samedi 19 h
Mois impairs : dimanches 14 h 30
M. PERCHE, 13, av. du Buisson-Houdart, app. 421
— Israélite : Culte Israélite de Mennecy
pour le TALMUD THORA
Mme LEBAZE Claude
2, rue de Glen 499-76-84
— Eglise Réformée de France :
16, avenue Carnot, Corbeil-Essonnes
Cultes les 1^{er}, 3^e et 5^e dimanches à 10 h 45
les vendredis précédant les 2^e et 4^e dimanches
des mois à 20 h 45
Renseignements : Pasteur Th. ZAROUKIAN,
10, square Diderot, Evry 077-28-95

librairie du
bel-air

CENTRE
COMMERCIAL
DU BEL-AIR
MENNECY
498 03 48

TOUS LES JOURS, MEME LUNDI, ET DIMANCHE MATIN

TOUTE LA LIBRAIRIE CLASSIQUE ET MODERNE TOUS OUVRAGES SCOLAIRES ET TECHNIQUES

COMMANDES SPECIALES
SOUS 3 A 5 JOURS

TOUTE LA PAPETERIE DESSIN ART ET TECHNIQUE FOURNITURES ET MATERIEL DE BUREAU TOUTES IMPRESSIONS

DEPOSITAIRE OFFICIEL

F. NATHAN LAROUSSE FLAMMARION Waterman KUM SAX Pelikan STAEDTLER/MARS LALO lutèce

prix spéciaux pour administrations, écoles, communautés * études, devis

SPORTS - LOISIRS

CLUBS ET ASSOCIATIONS SPORTIFS

● FOOTBALL

Secrétaire : M. Claude ROCHE
10, rue de Canoville. Tél. 498-00-91.

● ATHLETISME

Secrétaire : Mlle ARCHENAUT
45, rue de la Fontaine. Tél. 498-06-60.

● TENNIS

Secrétaire : M. CORAS
28, rue des Bergeronnettes. Tél. 499-73-37.

● BOULES LYONNAISES

Secrétaire : M. CHAMBLAN
Rue des Sablons.

● JOYEUX PETANQUEURS

Secrétaire : M. GUYON
2, impasse des Blés.

● JUDO

Secrétaire : Mlle DEWULF.

● VOLLEY-BALL

Secrétaire : M. POULTON
25, rue François-Mansart. Tél. 499-75-33

EQUIPEMENTS SPORTIFS

Stade municipal Alexandre-Rideau
boulevard Charles-de-Gaulle :

- 2 terrains de football dont 1 équipé pour les nocturnes
- 1 aire d'athlétisme ;
- 2 terrains de tennis ;
- 2 terrains de boules lyonnaises ;
- 1 terrain de boules pétanque ;
- 1 gymnase de 800 m² pour les sports en salle (basket-ball, handball, volley-ball, tennis, judo, ping-pong, gymnastique) suivant horaire.

Avenue du Buisson-Houdard :

- 1 terrain de basket-ball ;
- 2 terrains de boules pétanque.

Place de la Garde :

- 2 plateaux d'évolution scolaire (ouvert au public en dehors des horaires scolaires).

Parc de Villeroy (centre municipal de loisirs) :

- 1 piscine chauffée non couverte de 50 m ;
- 6 courts de tennis avec éclairage pour les nocturnes ;

C.E.S. :

- 1 gymnase (type COSEC de 800 m²) sera subventionné en 1975 par l'Etat.
- 1 aire comprenant basket-ball et handball réservée aux élèves.

COURRIER

DES LECTEURS

Ma petite Corinne, 5 ans, fréquente l'Ecole Maternelle. Elle n'est pas admise à manger à la cantine scolaire. Est-ce normal ?

Compte tenu du prix du repas demandé, le Restaurant Municipal est déficitaire. Le Conseil Municipal pense, en effet, qu'il s'agit là d'un service social au service de tous les parents.

Votre petite fille sera admise à déjeuner sur simple présentation d'un ticket qui est en vente à la Mairie chaque mercredi et samedi matin (10 h - 12 h).

Je viens d'emménager à Mennecey. J'occupe un logement ancien de 4 pièces. Quel sera le montant approximatif des impôts immobiliers que j'aurai à payer ?

Jusqu'en 1973, nous aurions pu vous répondre très précisément, malheureusement l'Administration des Finances a modifié de fond en comble le calcul de la cote mobilière à partir de 1974.

Tous les élus se sont inquiétés d'une telle transformation et, malgré nos nombreuses interventions, aucune réponse ne nous a été donnée.

Nous craignons, surtout pour les logements anciens, une très forte hausse pour 1974 de l'ordre de 20 %.

J'ai acheté une carte d'abonnement (80 francs) à la piscine. Vous aviez affirmé que la piscine serait ouverte jusqu'au 30 septembre. Or, vous l'avez fermée le 11 septembre.

A la suite de très gros problèmes techniques, nous avons dû fermer la piscine, en effet, le 11 septembre.

Il y a donc rupture du contrat que nous avions passé (tacitement) avec les abonnés.

Aussi, conscients de cette injustice, le Conseil Municipal a décidé de rembourser le 1/5 des 80 francs à tous les abonnés.

Mon garçon de 16 ans sera admis en 1^{re} A à la rentrée prochaine. Quel est son établissement d'accueil ?

Les élèves de Mennecey quittant le C.E.S. sont admis en second cycle au Lycée de Corbeil, téléphone : 496-13-12.

Un ramassage scolaire les transportera de Mennecey au Lycée.

Tous les transports scolaires sont, depuis cette année, gérés par :

TRANSEVRY

auprès duquel, je vous demande de bien vouloir prendre contact pour tous les problèmes de ramassage scolaire.

M. A. L. C.

7, rue de l'Arcade

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Des romans

Des nouveautés

Des biographies

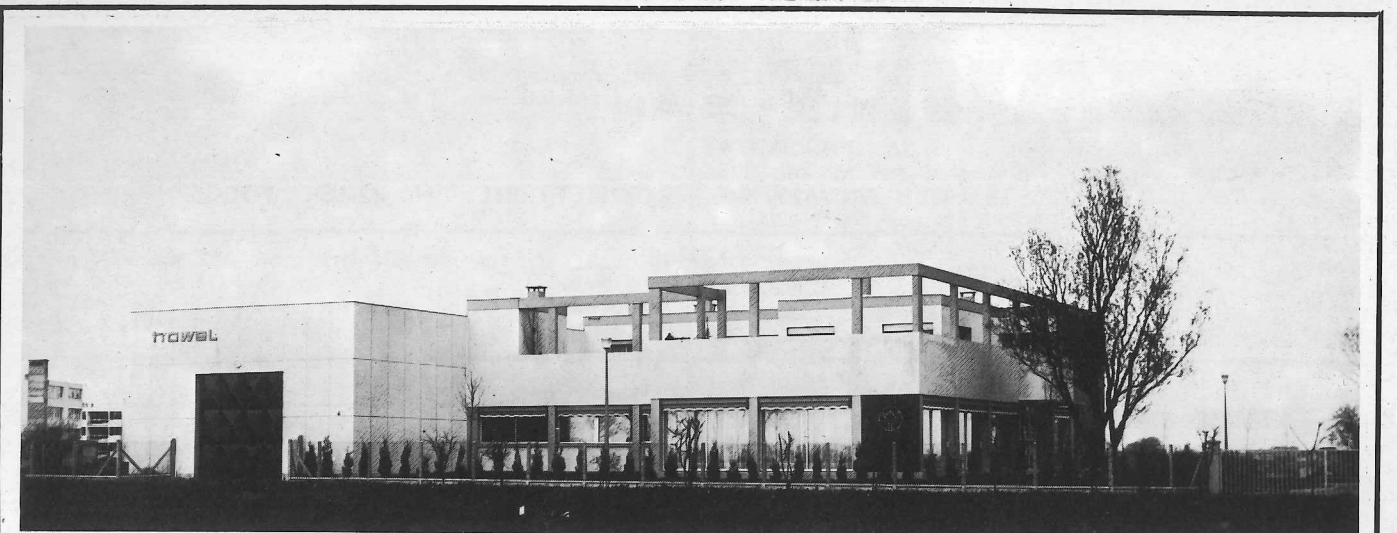
Des documentaires



LUNDI : 17 h 30 à 19 h 00

MERCREDI : 9 h 00 à 11 h 15

SAMEDI : 9 h 00 à 11 h 15



TROWAL S. A. R. L.

Nouveaux venus à Mennecey, nous saluons cordialement tous les habitants.

Nos principales activités sont l'importation et la distribution en France de machines, abrasifs et additifs chimiques pour les traitements mécano-chimiques des surfaces métalliques. Nous avons construit à Mennecey, chemin de Tournenfiles (entre les usines Autoclavite et Dynamic), notre siège social, nos bureaux, notre laboratoire d'essais.

TROWAL - B.P. 19 - MENNECEY - 498-03-27

une certaine qualité de la vie
c'est aussi celle des produits
utilisés pour votre foyer

C'est ce que trouvera votre artisan ou votre installateur
en s'approvisionnant à

L'UNION MÉTALLURGIQUE DE LA HAUTE-SEINE

35 000 articles à sa disposition pour
le foyer et le bâtiment. Faites-lui
confiance : les produits qu'il met
en œuvre sont de qualité irrépro-
chable. L'U.M.H.S. est aussi le four-
nisseur des collectivités publiques.



R.N.5- MELUN
VERT SAINT-DENIS. tél: 437.82.32

SÉGAULT S.A.



ROBINETTERIE EN ACIER FORGÉ

Usine de MENNECY, 46, rue de la Fontaine — Tél. : 498.01.10
Siège social à PARIS Lignes groupées

librairie du bel-air

CENTRE COMMERCIAL DU BEL-AIR MENNECY 498 03 48

TOUS LES JOURS, MEME LUNDI, ET DIMANCHE MATIN

ARTICLES DE FUMEURS
BRIQUETS
PIPES DE LUXE
POTS A TABAC
CENDRIERS

ET TOUS ACCESSOIRES

DEPOSITAIRE OFFICIEL

Maruman FLAMINAIRE

STATION SERVICE

SILVER MATCH

J.T. Dupont

denicotea

SERVICE APRES-VENTE
MAINTENANCE

GARANTIE REPARATIONS

CHARCUTIER - TRAITEUR - ROTISSERIE



CUISINE
LUNCHS
VINS FINS

R. Chochochon

1, Rue du Général Pierre

91540 Mennechy

Tél. : 498-00-83



Belle Allure Chic Assuré

AVEC LES LINGERIES : AUBADE - ROSY
EMPREINTE - KALINKA - LOVABLE - TRIUMPH - VITOS
SIMONE PERELE

Chez JANINE

NOUVEAUTES
MERCERIE - BONNETERIE - LINGERIE
LAYETTE

1, rue du Gal-Leclerc 91-MENNECY Tél. 498.01.64

Dépositaire exclusive



LAINES
berger
du nord

PETIT BATEAU
HOM
ÉMINENCE
LUI

ACTIVITES ECONOMIQUES

— Un marché se tient tous les mercredis et samedis matin sur la place de la Mairie et le parking de la Croix-Boissée.

CENTRES COMMERCIAUX

- Domaine du Bel-Air
Parc de Villeroy
CODEC avenue de la Jeannotte
- **AGENCE IMMOBILIERE**, Agence NAULEAU
2, place de la Mairie 498-01-61
- **AMEUBLEMENT**, DEPORAMA, 7, rue de Milly 498-00-28
- **APPAREILS ELECTRO-MENAGERS - RADIO - TV - DISQUES**
COREL, 17, rue de Milly 498-05-93
- **ARBORICULTURE**, FOURNIER
28, rue du Petit-Mennechy 498-02-15
- **ASSURANCE**, U.A.P., Cab. QUERET, r. du P.-Massé 498-00-62
- **AUTO-ECOLE**, AUTO-ECOLE DE L'ESSONNE
6, place de la Mairie 498-04-83
- **BANQUES** :
CREDIT AGRICOLE, rue de la Croix-Boissée
CREDIT LYONNAIS, place de la Mairie 498-03-68
- **SOCIETE GENERALE**, Centre commercial de Villeroy 499-77-09
- **SOCIETE GENERALE**, 12, rue de Milly 498-04-35
- **BAZARS** (voir à DROGUERIES)
- **BIJOUTERIE-HORLOGERIE**, LEMESLE,
21, rue du Général-Leclerc 498-00-89
- **BLANCHISSERIE**, LOUET, 5, rue du Puits-Massé
PRESSING, Centre commercial du Bel-Air 498-01-51
498-05-55
- **BONNETERIE - PRET-A-PORTER** :
Mme BACA, 1, rue du Général-Leclerc 498-01-64
- **VAL'ORY**, Centre commercial du Bel-Air
NANOU, Centre commercial de la Verville 499-78-47
- **BOUCHERIE-TRIPERIE** :
BOUCHERIE CHARENTAISE,
Centre commercial Verville 499-76-00
- **CHOUUREAU**, rue du Puits-Massé 498-00-18
- **DEFORGE**, rue Croix-Boissée 498-00-25
- **LAITERIE PARISIENNE**, Centre commercial Bel-Air
LECOQ, chemin de la Manufacture 498-03-95
- **BOUCHERIE HIPPOPHAGIQUE**
BORGES, 4, rue de Milly 498-00-03
- **BOBINAGE ELECTRIQUE**
B.R.E.M., 6, avenue de la Jeannotte 498-07-27
- **BOULANGERIE-PATISSERIE** :
BELUZE, place de la Mairie 498-01-05
- **BONDENET**, Centre commercial Verville 499-76-81
- **GOBBE**, 3, rue de Milly 498-00-16
- **CADEAUX-COLIFICHETS** :
LA MUSERIE, Centre commercial Verville 499-77-00
- **DEWOLF**, 2, rue de l'Arcade 498-01-47
- **CAMPING**, Cabanon, 5, rue de l'Arcade 498-00-52
- **CARRELAGE**, MOSER, 6, rue de la Fontaine 498-05-14
- **CHARCUTERIE** :
CHOCHON, 12, rue du Général-Pierre 498-00-83
- **HUET**, 6, place de la Mairie 498-00-61
- **CHARPENTE** (voir MENUISERIE)
- **CHAUSSURES**, TARTARY, place de la Mairie 498-06-23
- **CHAUFFAGE CENTRAL - FUMISTERIE** :
BEUCHER, 31, rue Jean-Jaurès 498-04-42
- **BRASSART**, 68, rue Canoville 498-01-87
- **CARETTE**, 10, rue de Bel-Air 498-06-51
- **COIFFURE** :
(Dames et Hommes) DAVID, Centre commercial de Verville 499-78-51
- **(Dames) FEMINA-COIFFURE**, 25, rue de Milly 498-06-10
- **(Dames) LE PERRUQUIER DE MADAME**,
4, place de la Mairie 498-01-85
- **(Hommes) KERNER**, 23, rue de la Fontaine
- **(Hommes) STEPIAC**, 12, rue Croix-Boissée 498-02-08
- **(Dames) Mme PETIT**, rue de la République 498-00-27
- **SALON MICHELLE** (dames), 19 bis, clos Renault 498-07-60
- **COMBUSTIBLES** :
CARLIER, 12, rue de la République 498-00-51
- **JUDITH**, 2, rue de la République 498-01-54
- **CYCLES ET CYCLOMOTEURS** :
POISSON, 33, rue de la Fontaine 498-00-47
- **VIAUX**, 26, rue de Milly
- **DEMENAGEMENTS (Transports) LEBLANC**,
55, rue Jean-Jaurès 498-01-16

- **DISQUES** :
COREL, 17, rue de Milly 498-05-93
- **LA MUSERIE**, Centre commercial de Villeroy 499-77-00
- **DROGUERIE-BAZAR**, DEWOLF,
2, rue de l'Arcade 498-01-47
- **ELECTRICITE GENERALE** :
BAUJARD, 1, rue du Four-à-Chaux 498-00-24
- **J.-L. LEJEUNE**, 6, avenue du Bois-Chapet 498-04-51
- **MORICE**, 94, rue Canoville 498-01-38
- **ENSEIGNES LUMINEUSES**, 24, rue de Milly 498-02-82
- **ENGRAIS**, DENEUX, 4, rue du Petit-Mennechy 498-00-01
- **EPARGNE**, Caisse d'Epargne, Mairie de Mennechy 498-00-59
- **EPICERIE - ALIMENTATION GENERALE** :
BOURGEOIS, 13, rue de Milly
- **RIVIERE**, 18, rue de la Croix-Boissée
- **DUPRE**, 9, rue du Puits-Massé 498-00-62
- **UNION COMMERCIALE**, 2, rue de la Fontaine
- **LA PARISIENNE**, 6, place de la Mairie 498-04-97
- **LA PARISIENNE**, Centre commercial du Bel-Air 498-04-97
- **LA PARISIENNE**, Centre commercial de Verville 499-77-25
- **CODEC**, Centre commercial de la Jeannotte
- **FLEURS** :
CRISTEL-FLEURS, 2, place de la Mairie 498-10-09
- **KWIATEK**, 29, rue de Bel-Air 498-01-27
- **FRUITS-LEGUMES** (voir EPICERIE)
- **COURS DES HALLES**, 3, rue de l'Arcade 498-05-80
- **GARAGES** :
LHERMITTE, bd Charles-de-Gaulle 498-00-87
- **ROCHELLE**, 12, rue de Milly 498-00-90
- **Du Petit-Mennechy**, 6, rue du Petit-Mennechy 498-00-21
- **GEOMETRE**, DUJEU, place de la Croix-Champêtre 498-01-86
- **GRAINETERIE**, BOURGEOIS, 15, rue de Milly
- **HABILLEMENT** (voir BONNETERIE)
- **HORTICULTURE**, KWIATEK, 29, rue de Bel-Air 498-01-27
- **INSTITUT DE BEAUTE** :
RACINE, Centre Commercial du Bel-Air 498-02-18
- **MONIQUE BOINE**, Centre commercial de Verville 499-76-96
- **JARDINS** (Entreprise de) :
FOURNIER, 28, rue du Petit-Mennechy 498-02-15
- **LEBOUILLE**, 3, rue du Buisson-Houdart
- **JOURNAUX-LIBRAIRIE** :
CHEVALIER, 3, rue de Milly 498-04-68
- **LIBRAIRIE-TABAC**, Centre commercial Bel-Air 498-03-48
- **LAINES** :
BERGER DU NORD, BACA, 1, rue du Gl-Leclerc 498-01-64
- **PHILDAR**, Centre commercial de Verville 499-78-47
- **LAVERIES** :
BEBE-VALET, 33, rue de la Fontaine 498-02-58
- **LOUET**, 5, rue du Puits-Massé 498-01-51
- **PRESSING**, Centre commercial du Bel-Air 498-05-55
- **LINGERIE** :
BACA, 1, rue du Général-Leclerc 498-01-64
- **VAL ORY**, Centre commercial du Bel-Air
- **MAÇONNERIE** :
BRASSART, 68, rue Canoville 498-01-87
- **CHEVREUX**, 8, rue de l'Arcade 498-00-97
- **GUILLOT**, 14, rue du Parc 498-05-83
- **HYBOIS**, 15, rue de la Croix-Boissée 498-00-50
- **MARBRIER** :
BOTTE, 7, rue du Parc 498-10-07
- **MARIN**, 46, bd Charles-de-Gaulle 498-08-10
- **MENUISERIE-CHARPENTE** :
CANIVET, route de Chevannes 498-00-26
- **CHEVRIER**, 4, rue du Général-Pierre 498-01-11
- **FRENARD**, place de la Croix-Champêtre 498-01-21
- **TRICOT**, 3, impasse des Primevères 498-01-15
- **MERCERIE** (voir LAINES)
- **METREUR**, LOIZILLON, 1, rue du Parc 498-00-09
- **PAPIERS PEINTS - PEINTURE** :
Ets FOUCRAY, bd Charles-de-Gaulle 498-00-17
- **DEWOLF**, 2, rue de l'Arcade 498-01-47
- **PARFUMERIE** :
RACINE, Centre commercial du Bel-Air 498-02-18
- **BOINE**, Centre commercial de Verville 499-76-96
- **PERRUQUIER DE MADAME**, place de la Mairie 498-01-85
- **CHEVALIER**, 3, rue de Milly 498-04-68
- **PHARMACIE** :
FELDMAN, Centre commercial Verville 499-81-85
- **LALLEMAND**, 14, rue Croix-Boissée 498-00-36
- **RAPILLY**, avenue Bois-Chapet 498-02-88

SERRURERIE - FERRONNERIE

RAMPES - BALCONS - PERSIENNES - CLOTURES
CHARPENTE EN FER - TRAVAUX INDUSTRIELS

André VIOLETTE

6, rue du Général-Leclerc
91540 MENNECY
Téléphone : 498.01.08

MAISON DE LA PRESSE

papeterie - jouets - parfumerie
Photocopie minute

R. CHEVALIER

3, rue de Milly Téléphone : 498.04.68
91540 MENNECY

ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT

MAÇONNERIE — BETON ARME — TERRASSE

PLOMBERIE
CHAUFFAGE
CENTRAL
COUVERTURE
CARRELAGE

M^{on} BRASSART

R.M. 9536578

LOCATION D'ENGINS
13, rue du Puits-Massé
91540 MENNECY

CAMIONS
PELLETEUSES

Tél. 498-01-87

- PEINTURE - REVETEMENTS MURAUX - DECORATION :
BOUCHAUX, Résidence Les Acacias 498-10-57
LEMONNIER, 64, avenue du Bois-Chapet 498-02-98
PERNIN, B2, Résidence Les Acacias 498-05-29
RAMPIGNON, 5, rue du Général-Leclerc 498-00-77
DOMENC, 32, avenue Darblay 498-07-75
- PERSIENNES, CLAISSE, route de Chevannes 498-00-98
- PHOTO-CINEMA, LEMESLE, 21, rue du Gl-Leclerc 498-00-89
- PLOMBERIE (voir CHAUFFAGE CENTRAL)
- PEPINIERISTE :
VIGNERON, chemin des Chèvres 498-03-56
Ets VILLETTE, 34, rue de Milly 498-02-15
FOURNIER, rue du Petit-Mennecy 498-01-47
- QUINCAILLERIE, DEWOLF, 2, rue de l'Arcade 498-01-47
- RADIO, COREL, 17, rue de Milly 498-05-93
- RESTAURANT - HOTEL - CAFE :
BAR DES SPORTS, bd Charles-de-Gaulle 498-00-87
LA PATTE D'OIE, route de Paris 498-00-48
CAFE DE LA GARE, place de la Gare 498-00-70
LA PORTE DE PARIS, 5, rue Général-Leclerc 498-00-77
LE COUP DU ROULIS, rue de la Fontaine 498-00-07
LA CROIX-CHAMPETRE (Place de) 498-01-28
LA RENAISSANCE, 10, rue Croix-Boissée 498-00-50
CAFE-TABAC « LE NEMROD », 3, rue de l'Arcade 498-00-13
CAFE DU PETIT-MENNECY (39, rue du) 498-00-20
BOURGEOIS, rue de Milly
- PNEUMATIQUES :
MENNECY-PNEUS, 1, rue de Paris 498-00-67
- SERRURIER, VIOLETTE, rue du Gl-Leclerc 498-01-08
- SPORT, CABANON, 5, rue de l'Arcade 498-00-52
- STATIONS-SERVICE (voir GARAGES)
B P, bd Charles-de-Gaulle 498-06-90
AVIA-LHERMITTE, 8, bd Charles-de-Gaulle 498-00-87
AVIA, CAFE DE LA GARE, place du 8-Mai-1945 498-00-70
CALTEX, ROCHELLE, rue de Milly 498-00-90
- TABACS :
GRINGAULT « LE NEMROD » P.M.U., 3, rue de l'Arcade 498-00-13
TABAC-LIBRAIRIE, Centre commercial du Bel-Air 498-03-48
- TRANSPORTS :
GIBERT (cars), rue Jean-Jaurès 498-01-25
LEBLANC, 55, rue Jean-Jaurès 498-01-16
LHERMITTE, bd Général-de-Gaulle 498-00-87
- TEINTURERIE :
LOUET, 5, rue du Puits-Massé 498-01-51
TEINTURERIE du Centre Commercial du Bel-Air 498-05-55
- VITRERIE (voir PEINTURE)

INDUSTRIES

- AUTOCLAVITE, bd Charles-de-Gaulle Tél. 498-02-85 +
Joints amiante caoutchouc.
- BIANCHINA, route de Chevannes
Panneaux préfabriqués
- BRUEL et KJAIR, rue du Champoreux
Sonomètres - Instruments de mesure du son
- LEVESQUE, 41, rue de la Fontaine Tél. 498-01-31
Fonderie.
- MOULAGES PLASTIQUES INDUSTRIELS, 22, rue du Petit-Mennecy Tél. 498-07-07
- PAPETERIES LECOURSONNOIS, bd Darblay Tél. 498-00-49
- PIOT et TIROUFLET, rue du Clos-Renault Tél. 498-01-13
Appareils électromécaniques.
- SAVIDAN, route de Melun Tél. 498-06-01
Produits alimentaires pour chats, chiens et oiseaux.
- SEGALT, 46, rue de la Fontaine Tél. 498-01-10
Robinetterie industrielle (lignes groupées)
- SIFAC, 3, rue de la Fontaine Tél. 498-02-09
Applications chimiques
- SINDEX, bd Charles-de-Gaulle Tél. 498-01-04
Serrurerie industrielle.
- SOFRANELEC, 3, rue de la Fontaine et rue du Champoreux Tél. 498-00-39 - 01-55 - 04-60
Abrasifs.
- TROWAL, rue de Tournenfil Tél. 498-03-27

Services administratifs

- MAIRIE, place de la Mairie 498-00-59
Bureaux ouverts au public 498-04-73
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Fermé le samedi après-midi
- CENTRE MEDICO-SOCIAL, avenue de la Jeannotte
Mme SIMONNOT, Assistante Sociale Alloc. Fam. 498-06-34
Mme BLANCHET, Assistante Sociale D.A.S.S. 498-03-83
- CONTRIBUTIONS DIRECTES :
39, avenue Carnot, 91100 Corbeil 496-05-86
Mairie de Mennecy : 1^{er} vendredi du mois, 14 h à 16 h 496-05-86
- CONTRIBUTIONS INDIRECTES :
39, avenue Carnot, 91100 Corbeil 496-05-86
- EAUX - Sté Lyonnaise des Eaux :
Sécurité, 51, avenue de Sénart, 91 - Montgeron 903-05-70
- E.G.D.F., 31, avenue de Chantemerle, 91 - Corbeil 496-02-92
- GENDARMERIE :
BRIGADE DE MENNECY, avenue de Villeroy 498-00-19
BRIGADE MOTORISEE DE CORBEIL :
4, rue de la République à Mennecy 498-02-79
- HUISSIER : M^e PAPILLON, rue du Bel-Air 498-00-33
- MAIN-D'ŒUVRE :
Direction Départementale Les Tarterêts à Corbeil 496-92-50
Agence Nationale de l'Emploi :
42, av. du Maréchal-de-Lattre-De-Tassigny, Corbeil 496-55-78
- NOTAIRE : M^e GILLES, rue du Bel-Air à Mennecy 498-00-04
- POMPIERS 18
- P.T.T., rue de la Sablière 498-00-99
- SECURITE SOCIALE, Caisse Primaire Centre n° 190
Rue Jean-Louis-Lesage, 91 - Ballancourt 498-21-32
- SOUS-PREFECTURE, M. TROMBERT, Sous-Préfet à Evry 496-92-50
- TRAVAIL (INSPECTION DU) :
Service Départemental à Evry 496-92-50
- TRESORERIE GENERALE, Recette Municipale :
rue des Champoreux 498-08-47
- TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE :
Palais de Justice Corbeil 496-01-85
- TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE :
Mairie Centrale de Corbeil 496-01-28
- TRIBUNAL CHAMBRE DE COMMERCE :
14, quai Bourgoin, Corbeil 496-04-06
- ENREGISTREMENT :
39, avenue Carnot, Corbeil 496-04-81

BIJOUTERIE - HORLOGERIE - PHOTOGRAPHIE - PORTRAIT - PHOTOCOPIE

L. ET J. LE MESLE

21, Rue du Général-Leclerc 91540 MENNECY

(à 100 m de la gare)

Tél. 498.00.89

DERNIERE MINUTE

OUVERTURE D'UN NOUVEAU CABINET
DE MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

KITSIS CHARLES

15, rue du Général-Pierre - MENNECY



**ALIMENTATION CHIENS, CHATS,
OISEAUX, POISSONS**

VENTE EN GROS

Tél. : 498-06-01

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

MOYENNE ET BASSE TENSION
SPECIALISTE CHAUFFAGE ELECTRIQUE
AGREE E.D.F.
QUALIFELEC E2 B2

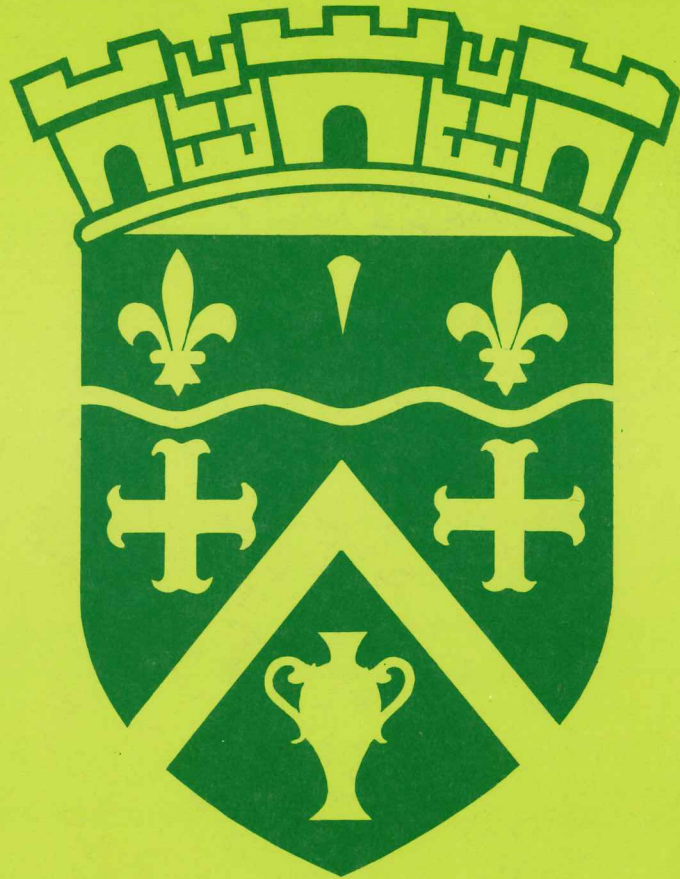


MORICE Michel



94, RUE CANOVILLE
91540 MENNECY

**Tél. : 498-01-38
498-08-74
498-10-60**



MALC

MAISON DES ASSOCIATIONS DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

7 RUE DE L ARCADE
91540 MENNECY
TELEPHONE 498 02 77

1967

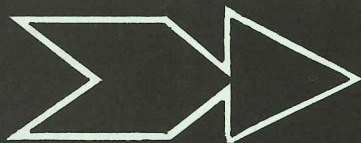
OUVERTURE

4 ACTIVITES

1975

A VOTRE DISPOSITION

26 ACTIVITES



1. ECOLE MUNICIPALE D'ATHLETISME

STADE MUNICIPAL

Mercredi, de 16 heures à 18 h 30.
(40 jeunes de 9 à 15 ans suivent ces cours donnés par un éducateur diplômé.)
Cotisation : 10 F par an.

2. ECOLE MUNICIPALE DE JUDO

GYMNASE MUNICIPAL

Mardi, de 17 heures à 21 heures.
Jeudi, de 17 heures à 19 h 30.
Samedi, de 17 h 30 à 21 heures.
(120 jeunes de 6 à 17 ans suivent ces cours donnés par deux professeurs diplômés.)
Cotisation : 45 F par trimestre.

3. ECOLE MUNICIPALE DE FOOTBALL

STADE MUNICIPAL

Mercredi, de 14 h 45 à 17 h 30 (toutes les heures).
(55 jeunes de 8 à 10 ans suivent ces cours donnés par un éducateur diplômé.)
Cotisation : 15 F par an.

4. ECOLE MUNICIPALE DE TENNIS

GYMNASE MUNICIPAL

Mercredi, de 8 h 30 à 12 h 30.
Vendredi, de 19 heures à 21 heures.
Samedi, de 12 h 30 à 14 h 30.
Dimanche, de 9 heures à 12 heures.
(150 jeunes de 7 à 16 ans suivent ces cours donnés par 5 éducateurs diplômés.)
Cotisation : 15 F par trimestre.

5. ECOLE MUNICIPALE DE PING-PONG

GYMNASE MUNICIPAL

Jeudi, de 20 h 30 à 22 h 30.
(20 jeunes de 14 à 18 ans suivent ces cours avec un moniteur diplômé.)
Cotisation : 15 F par trimestre.

6. ECOLE MUNICIPALE D'EQUITATION

DEPART STADE MUNICIPAL

Mercredi, de 8 h 30 à 11 h 15.
Mercredi, de 16 heures à 17 heures (cavaliers du 1^{er} degré).
(35 jeunes de 9 à 16 ans suivent ces cours donnés par deux professeurs diplômés du Centre hippique de Fontenay-le-Vicomte.)
Cotisation : 10 F par séance.

7. ECOLE MUNICIPALE DE PATINAGE

DEPART STADE MUNICIPAL

Mercredi, de 13 h 45 à 16 h 45.
(40 jeunes suivent ces cours donnés par deux professeurs diplômés, à la patinoire de Viry-Châtillon.)
Cotisation : 8 F par séance (comprenant : car, entrée et location des patins). Sans patins : 4 F.

8. ECOLE MUNICIPALE DE VOLLEY-BALL

GYMNASE MUNICIPAL

Mercredi, de 19 heures à 22 heures.
(10 jeunes et 15 adultes suivent cet entraînement dirigé par un éducateur.)
Cotisation : jeunes gratuit.
Adultes 40 F.

9. ECOLE MUNICIPALE DE DANSE CLASSIQUE

GYMNASE MUNICIPAL

Mardi, de 16 h 50 à 17 h 25 (4 à 5 ans), 17 h 25 à 18 h 10 (5 à 6 ans), 18 h 10 à 19 heures (6 à 7 ans).
Jeudi, de 16 h 45 à 19 h 30 (8 à 11 ans et plus).
(120 jeunes suivent ces cours donnés par deux moniteurs diplômés.)
Cotisation : 30 F par trimestre.

10. GYMNASTIQUE HOMMES

GYMNASE MUNICIPAL

Lundi, de 19 h 30 à 20 h 30.
(20 adultes environ.)
Cotisation : 20 F par trimestre.

11. GYMNASTIQUE FEMININE

GYMNASE MUNICIPAL

Jeudi, de 8 h 30 à 9 h 45 et de 10 h 45 à 11 heures.
(121 personnes de tous âges suivent ces cours donnés par un éducateur diplômé.)
Cotisation : 20 F par trimestre.
Tous les lundis matin, de 8 h 45 à 9 h 45, séance de footing dans le parc municipal de Villeroy ; le premier mardi de chaque mois, promenade, course à pied, itinéraire fléché en forêt de Fontainebleau.

12. RANDONNEE A BICYCLETTE

Rendez-vous tous les dimanches matin pour une promenade « open », de 9 h 30 à 11 h 30.
DEPART : Parking du centre commercial du quartier de Verville.
Pas de cotisation.

13. CONFERENCES

7, RUE DE L'ARCADE

Un cycle de conférences est programmé et les dates seront annoncées par la presse et des affiches.
Pas de cotisation. Droit d'entrée.

14. PHILATELIE

7, RUE DE L'ARCADE

Premier et troisième lundis de chaque mois, de 20 h 30 à 22 heures.

En plus des échanges et des expositions, la section philatélique organise tous les trimestres des séances avec projection ur des thèmes philatéliques. (70 membres.)

Cotisation : 15 F par an.

15. BRIDGE

7, RUE DE L'ARCADE

Lundi après-midi, de 13 h 30 à 16 h 30.

(12 pratiquants.)

Pas de cotisation.

16. ECHECS

7, RUE DE L'ARCADE

Mardi et vendredi, de 20 h 30 à 22 h 30.

(30 pratiquants.)

Pas de cotisation.

17. SORTIES THEATRALES

DEPARTS PLACE DE LA MAIRIE

Un car vous permet d'assister à des représentations théâtrales de qualité.

(Des affiches vous permettent de connaître à l'avance les spectacles sélectionnés. Vous pouvez également vous abonner au secrétariat.)

Pas de cotisation. Participation aux frais.

18. CENTRE EMETTEUR-RECEPTEUR DE RADIO AMATEUR

7, RUE DE L'ARCADE (2^e étage).

Vendredi soir, à partir de 21 heures.

Station F6 KAY.

Vous donne la possibilité de communiquer sur ondes courtes dans le silence de la nuit avec le monde entier.

Pas de cotisation.

19. MODELISME

7, RUE DE L'ARCADE

Cette section en cours de création regroupe une dizaine de personnes et est à la recherche d'un animateur. Candidature : tél. 498-02-77.

20. SECTION PHOTO

7, RUE DE L'ARCADE

En cours de création, cette section recherche un animateur. Tél. : 498-02-77.

21. ECOLE DE MUSIQUE

SALLE DE REPETITIONS DE LA FANFARE

Rue des Ecoles

(7 à 17 ans.)

Cotisations : 15 F par mois et par discipline.

DISCIPLINES

- SOLFEGE (101 élèves)

Lundi, de 17 heures à 21 heures (E2, E2, P2).

Mardi, de 17 heures à 21 heures (P1).

Mercredi, de 8 h 30 à 11 h 30 (débutants).

Samedi, de 14 heures à 17 heures (débutants).

- VIOLON (8 élèves)

- PIANO (25 élèves)

Jeudi, de 16 h 30 à 21 h 30 (débutants et P1).

Vendredi, de 16 h 30 à 21 h 30 (P2, E1, E2).

- FLUTE (4 élèves)

- CLARINETTE (4 élèves)

Mercvredi, de 15 heures à 16 h 30.

Samedi, de 17 heures à 18 h 30.

- SAXOPHONE (2 élèves)

- TROMPETTE (6 élèves)

Mercredi, de 17 heures à 20 heures.

- GUITARE (15 élèves)

- VIOLONCELLE (2 élèves)

*Lundi, de 16 heures à 17 heures.

- CLASSE D'ENSEMBLE (14 élèves)

Mardi, de 20 h 45 à 22 h 30.

L'Ecole de musique est placée sous la direction de M. LOUET, Président de l'Union départementale des Sociétés musicales de l'Essonne, avec le concours de professeurs diplômés.

22. CLUB DES ANCIENS

7, RUE DE L'ARCADE

Tous les jours, de 14 heures à 17 heures, sauf mercredi, samedi et dimanche.

Rencontres, loisirs, lecture.

Un REPAS est organisé tous les trimestres, au restaurant municipal, et un goûter (généralement le samedi après midi).

Un VOYAGE de 4 jours à LAMOURA est offert annuellement.

(400 adhérents.)

S'inscrire au Club des anciens à la mairie pour être contacté.

Pas de cotisation.

23. PEINTURE ET DESSIN SUR SOIE ET EMAUX

Mardi après-midi, de 14 heures à 17 heures).

(Section féminine seulement.)

Pas de cotisation.

24. BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

7, RUE DE L'ARCADE

Mardi, de 17 heures à 19 heures.

Mercredi et samedi, de 9 heures à 11 h 30.

(270 abonnés.)

Cotisation : 10 F par an.

25. TOURISME SOCIAL

7, RUE DE L'ARCADE

Montagne, neige, été, hiver.

Prix de journée : 30 F T.T.C.

Réservation et renseignements au secrétariat : tél.
498-02-77.

26. CENTRE AERE MUNICIPAL

7, RUE DE L'ARCADE

Tous les **mercredis** et **pendant les vacances scolaires**,
de 8 heures à 17 heures. Repas avec ticket scolaire.
(Activités : voile, natation, forêt, animations diverses.)
Locaux du parc municipal de Villeroy ou stade municipal.

(200 enfants y participent.)

Cotisation : 10 F par an.

Délégué du Conseil municipal :
M. CHANGENET.

Secrétariat administratif :

Mme COSSON, 7, rue de l'Arcade. Tél. 498-02-77.

Cotisation générale annuelle avec assurance : 20 F.

Permanences :

Lundi : 8 h 30 à 11 h 30 ; mercredi : 7 h 30 à 11 h 30 ;

vendredi : 8 h 30 à 11 h 30 ; samedi : 8 h 30 à 11 h 30.

(Les horaires indiqués ci-dessus sont valables durant
l'année scolaire exclusivement.)

CENTRE MEDICO- SOCIAL

Avenue de la Jeannotte.

Délégué du Conseil municipal : Dr LEON.

Assistante sociale : Mme SIMONNOT.

Tél. 498-06-34 et 498-03-83.

Permanence : jeudi, de 9 heures à 11 heures.

1. ACTIVITES D'ECONOMIE FAMILIALE

MERCREDI MATIN : **adolescents 12 à 14 ans.**

Animation : machine à coudre, fabrication de jouets,
bouquets et animations diverses.

LUNDI APRES-MIDI : **adultes** (la surveillance des en-
fants est assurée pendant les cours).

Stage de 25 personnes.

PROGRAMME

Alimentation

Equilibre alimentaire
Menus économiques
Menus de fête
Produits nouveaux
Cuisine

Maison

Aménagement
Equipement
Entretien
Ameublement
Décoration
Art floral

Organisation

Budget
Achats
Défense
du consommateur
Emploi du temps
Art de recevoir

**Vie familiale
et sociale**

Education des enfants
Hygiène et santé
Loisirs

**Coupe et couture
familiale**

Entretien
des vêtements
Tricot à la machine

2. PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

CONSULTATION le premier **jeudi** du mois.

Médecine préventive (Réservé aux nourrissons et aux enfants jusqu'à 6 ans).

Une puéricultrice, permanence mardi 10 h à 11 h.

3. HYGIENE MENTALE

CONSULTATION **mardi** après-midi, sur rendez-vous.

Assuré par un médecin spécialiste.

4. ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Vendredi matin.

Assuré par une assistante sociale de l'Aide à l'enfance. (Ce service contrôle les nourrices agréées en resserrant les liens d'amitié.)

5. MOUVEMENT VIE LIBRE

VENREDI SOIR. Réservé aux buveurs guéris relevant de maladie ou en cours de rééducation.

Assure le soutien de camarades ayant les mêmes épreuves et apporte son aide et ses conseils tout en resserrant les liens d'amitié.

6. VACCINATIONS SCOLAIRES

Elles sont assurées périodiquement et font l'objet d'une information par les directeurs et directrices des écoles et par voie d'affiches.

7. DETECTION BUCCO-DENTAIRE

Mise en fonction en 1975. Ce service sera assuré avec le concours gracieux des chirurgiens-dentistes de notre commune.

Il permettra aux parents de connaître l'état des dents de leurs jeunes enfants. Ils pourront ainsi effectuer à leur convenance le traitement qui sera éventuellement nécessaire.

Il s'agit seulement de détection.

8. ALLOCATIONS DIVERSES

S'ADRESSER A LA MAIRIE (Bureau d'Aide Sociale).

Allocation de chauffage : Réservée aux personnes retraitées suivant le niveau de ressources et le prix du loyer.

Aide alimentaire : Réservée aux personnes âgées sur justification de ressources.

Allocation gaz-électricité, compteur d'eau :

a) PERSONNES AGEES : Allocation annuelle de 120 F par foyer (personne seule ou couple).

Les personnes âgées (à partir de 65 ans ou de 60 ans en cas d'inaptitude au travail), dont les ressources sont inférieures ou égales au plafond de ressources fixé pour l'attribution de l'allocation supplémentaire du Fonds National (7 200 F pour une personne seule et 12 600 F pour un couple, à compter du 1^{er} juillet 1974), peuvent bénéficier d'une allocation annuelle de 120 F par foyer.

b) FAMILLES NOMBREUSES : Allocation annuelle de 100 F par foyer. Les familles nombreuses (à partir du troisième enfant), ainsi que les personnes seules ayant la charge de deux enfants au moins, peuvent bénéficier d'une allocation annuelle de 100 F par foyer si le quotient familial mensuel ne dépasse pas 400 F par personne.

Allocation combustible :

En faveur des bureaux d'aide sociale qui accordent une aide aux mêmes catégories de bénéficiaires.
